



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

44^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

Comité permanent du commerce international

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 021

Le lundi 6 juin 2022

Présidente : L'honorable Judy A. Sgro



Comité permanent du commerce international

Le lundi 6 juin 2022

• (1530)

[Traduction]

La présidente (L'hon. Judy A. Sgro (Humber River—Black Creek, Lib.)): La séance est ouverte. Il s'agit de la 19^e séance du Comité permanent du commerce international de la Chambre des communes.

La réunion d'aujourd'hui a lieu en format hybride conformément à l'ordre de la Chambre du 25 novembre 2021.

Conformément à la directive du Bureau de régie interne du 10 mars 2022, tous ceux qui assistent à la réunion en présentiel doivent porter un masque, sauf les députés qui sont assis à leur place pendant les délibérations.

J'aimerais faire quelques observations à l'intention des témoins et des membres du Comité.

Avant de parler, veuillez attendre que je vous donne la parole en vous appelant par votre nom. Pour ceux qui participent par vidéoconférence, cliquez sur l'icône du microphone pour activer votre micro, et veuillez désactiver votre microphone lorsque vous ne parlez pas. Pour ceux qui participent par Zoom, vous avez des options d'interprétation au bas de l'écran où vous pouvez choisir le parquet, l'anglais ou le français.

Je rappelle à tous de présenter tous vos commentaires par l'entremise de la présidence.

Je souhaite la bienvenue à tous les membres du Comité à notre réunion du lundi.

Conformément au paragraphe 180(2) du Règlement et à la motion adoptée en comité le lundi 21 mars 2022, le Comité poursuit son étude sur les opportunités commerciales pour les entreprises canadiennes dans l'Indo-Pacifique.

Nous accueillons aujourd'hui, de l'ambassade du Canada aux Philippines, Son Excellence M. l'ambassadeur Peter MacArthur; de l'ambassade du Canada à la République socialiste du Vietnam, Son Excellence M. l'ambassadeur Shawn Steil; du haut-commissariat de la République de Singapour, Son Excellence M. le haut-commissaire Jean-Dominique Ieraci; et du Bureau économique et culturel de Taipei au Canada, le directeur exécutif de la Division économique, M. Henry Chi-Hung Liu.

Nous allons d'abord entendre la déclaration préliminaire de M. l'ambassadeur Peter MacArthur.

Je vous invite à prononcer une déclaration préliminaire de cinq minutes ou moins.

Son Excellence monsieur Peter MacArthur (ambassadeur, Ambassade du Canada en République des Philippines): Merci, madame la présidente.

Cette année en sera une de transition pour les Philippines. Le 30 juin, les nouveaux président et vice-présidente du pays ainsi que de nombreux membres du Congrès entreront en fonction à la suite des élections nationales du 9 mai.

Fort de sa population de 110 millions d'habitants — surtout des jeunes —, le pays est le deuxième plus peuplé de la région de l'ANASE et figure au septième rang des économies membres de l'APEC. Il se démarque en raison de sa position géographique et géostratégique et du fait qu'il est le troisième pays catholique en importance dans le monde.

La capitale, Manille, accueille le siège social de la Banque asiatique de développement, une institution régionale dont le Canada est le quatrième plus grand actionnaire sans crédit. Les projets financés par la BAD représentent des occasions d'affaires pour les entreprises canadiennes actives dans l'Indo-Pacifique.

Nos liens humains avec les Philippines sont inégalés dans la région de l'Asie du Sud-Est. Les Philippines se retrouvent continuellement parmi les trois plus grandes sources d'immigration pour le Canada. On estime à un million le nombre de Canadiens d'origine philippine. Les migrants des Philippines sont essentiels pour le marché du travail et la prospérité économique du Canada. Le Canada est perçu comme un excellent pays hôte pour les travailleurs philippins de l'étranger dans des secteurs tels que la transformation alimentaire et le transport maritime. Ces travailleurs envoient environ 2 milliards de dollars canadiens aux familles philippines chaque année.

Favorisées par de robustes indicateurs macroéconomiques et des cotes de crédit stables, les Philippines devraient, au sortir de la pandémie, figurer parmi les économies connaissant une des croissances les plus rapides de l'Asie du Sud-Est. En 2019, la croissance du PIB national a dépassé celle de l'Indonésie et a fait concurrence à celle de la Chine. Le PIB du pays s'est toutefois contracté de 10 % à cause de la pandémie. Il a néanmoins renoué avec la croissance en 2021 pour dépasser les attentes et augmenter de 5,6 %. Les perspectives économiques de 2022 sont favorables alors que la BAD prévoit une croissance de 6 %. Cette conjoncture a attiré l'intérêt de certains fonds de retraite canadiens.

Dans le but d'accroître la compétitivité, des textes de loi de réforme économique viennent d'être adoptés et comprennent des réductions d'impôts pour les sociétés et des mesures pour ouvrir l'économie et ainsi créer un climat commercial plus prévisible. Parallèlement, appuyés par les Philippines, le Canada et l'ANASE ont entamé des négociations pour un ALE.

En dépit de la pandémie, la relation commerciale canado-philippine continue à s'affermir et se chiffre à 3 milliards de dollars répartis entre le commerce des marchandises et des services qui atteignent respectivement environ 2 milliards de dollars et 1 milliard de dollars. Les investissements directs canadiens aux Philippines s'élèvent à plus de 3 milliards de dollars canadiens et se concentrent surtout dans les secteurs de l'assurance et de l'administration des affaires où le Canada est présent depuis longtemps, ainsi que dans les secteurs minier, alimentaire, du logiciel et du génie.

Le Canada et les Philippines ont récemment créé une commission économique mixte. La commission, qui portera la voix du monde des affaires dans les chambres de commerce, offrira un milieu favorisant le resserrement des relations commerciales dans des secteurs où nos spécialités sont recherchées, comme le secteur aérospatial qui comprend la construction d'aéronefs d'affaires et de simulateurs d'entraînement ainsi que l'entretien, la réparation et la révision complète des appareils.

De plus, du côté de l'agriculture, les Philippines représentent le deuxième marché en importance de la région pour le Canada pour des produits tels que la viande, les légumineuses, les oléagineux, les grains, le poisson et les fruits de mer, les ingrédients pour aliments pour animaux ainsi que les aliments transformés. Les problèmes d'accès au marché, en particulier ceux touchant les exportations agroalimentaires, constituent un obstacle qui nécessite une vigilance constante et des interventions des échelons élevés de l'ambassade et du gouvernement du Canada.

Les technologies propres présentent des possibilités clés tant du côté de l'énergie renouvelable que des intérêts émergents pour l'énergie nucléaire. En matière de financement de la lutte contre les changements climatiques, on peut donner l'exemple de la mise hors service des centrales au charbon parmi les mesures d'intervention.

En défense et en sécurité, la modernisation de l'équipement militaire est continue, particulièrement en capacités aériennes et maritimes en raison des préoccupations croissantes liées à la sécurité dans la mer de Chine méridionale.

En matière d'infrastructures, le Canada vient de lancer une initiative intergouvernementale pour aider notre industrie à pénétrer ce marché. Pour ce faire, on mise sur la Corporation commerciale canadienne et on travaille de près avec le Service des délégués commerciaux et Exportation et développement Canada.

À titre d'exemple d'efforts déployés par notre ambassade en matière de technologie de l'information et des communications, nous allons envoyer une délégation de gens d'affaires philippins à la Conférence Collision à Toronto plus tard en juin. La délégation est composée de 45 investisseurs en capital-risque, investisseurs et acquéreurs de technologies intéressés à des sous-secteurs comme la technologie médicale, la technologie financière et la cybersécurité. Les industries de la création et les secteurs de la technologie en éducation sont aussi prometteurs.

L'industrie minière fait son retour à la suite de la levée de l'interdiction des mines à ciel ouvert afin d'exploiter des minéraux critiques. On prévoit que les protocoles canadiens sur la RSE énoncés dans l'initiative Vers le développement minier durable seront adoptés par les chefs de file en production minière qui seront tenus d'être plus responsables sur le plan environnemental et social.

Du côté de l'éducation, les Philippines se sont frayé un chemin en 2021 au quatrième rang des plus importantes sources d'étudiants

étrangers, avantageant ainsi les collèges et les universités de partout au pays. En deux ans, le total d'étudiants a doublé pour dépasser le seuil des 14 000 partout au Canada.

Des risques et défis sont toujours présents, tels que le manque de transparence, la corruption, les violations liées à la propriété intellectuelle, l'inefficacité du système judiciaire, le protectionnisme et la vulnérabilité à l'ingérence politique. La concurrence des autres pays est féroce.

Finalement, sur le plan de la création d'emplois et des investissements au Canada, je puis vous dire que Jollibee, la chaîne de restauration rapide la plus en vue des Philippines et la plus grande entreprise de service alimentaire d'Asie, a ouvert plus de 20 restaurants partout au Canada. On estime que chaque restaurant crée environ de 80 à 120 emplois et génère approximativement 2,2 millions de dollars en dépenses en capital.

● (1535)

Madame la présidente, c'est ce qui met fin à ma déclaration liminaire.

Merci beaucoup.

La présidente: Merci beaucoup, Votre Excellence.

Nous passons maintenant à Son Excellence M. l'ambassadeur Shawn Steil pendant cinq minutes.

Son Excellence monsieur Shawn Steil (ambassadeur, Ambassade du Canada à la République socialiste du Vietnam): Merci, madame la présidente.

J'ai pris mes fonctions d'ambassadeur du Canada au Vietnam le 3 mai et j'ai présenté mes lettres de créance le 26 mai. J'arrive à ce poste après avoir été pendant plus de quatre ans directeur exécutif pour la Chine élargie, une expérience qui offre une perspective importante sur le Vietnam et sa région.

Après deux années difficiles de restrictions liées à la pandémie, et grâce à une campagne de vaccination remarquablement réussie, le Vietnam est en tête de la reprise économique dans la région. Depuis mon arrivée à Hanoï, il y a à peine un mois, l'activité économique et sociale — notamment les déplacements et les échanges internationaux — s'est accélérée à un rythme remarquable. L'accueil réussi des Jeux d'Asie du Sud-Est à Hanoï le mois dernier illustre bien cette ouverture rapide.

Selon les indicateurs économiques et industriels, ce pays de près de 100 millions d'habitants est sur le point de connaître une accélération de sa croissance à court terme malgré des circonstances extérieures difficiles. Les Canadiens sont conscients de cette occasion et de la nécessité de se diversifier par rapport aux marchés difficiles et imprévisibles de la région et réagissent en conséquence.

J'ai déjà rencontré, sur le terrain, plusieurs entreprises et organisations canadiennes qui tiennent le même discours: le Vietnam est notre meilleure option pour nous diversifier et nous voulons être les premiers à revenir sur le marché.

Nous ne devrions pas en être surpris. Le Vietnam est le premier partenaire commercial du Canada en Asie du Sud-Est, le dixième à l'échelle mondiale. Depuis la conclusion de l'Accord de Partenariat transpacifique global et progressiste, ou PTPGP, le commerce bilatéral est en plein essor et les échanges bilatéraux se sont élevés à 10,5 milliards de dollars en 2021, malgré la pandémie. Même si la majeure partie de cette croissance récente est attribuable aux exportations vietnamiennes, elle ouvre la voie à une relation commerciale en évolution qui offre de nombreuses possibilités au Canada.

En ce qui concerne le secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire, dont celui des produits de la mer, la classe moyenne en pleine croissance stimule la demande d'aliments de qualité supérieure, et le PTPGP a uniformisé les règles du jeu pour les fournisseurs canadiens. Les exportations canadiennes de viande en particulier ont quadruplé depuis l'entrée en vigueur de l'accord en 2019.

Le Vietnam figure parmi les pays les plus vulnérables aux changements climatiques. Lors de la COP26, le gouvernement vietnamien en a surpris plus d'un en s'engageant à être carboneutre d'ici 2050. Compte tenu de la croissance de son industrie et de ses besoins énergétiques, cet engagement représente un énorme défi et une occasion pour le Canada et les entreprises canadiennes de fournir des technologies et des solutions énergétiques propres.

Le Vietnam est aussi un des principaux pays d'origine des étudiants étrangers au Canada. Les échanges dans le domaine de l'éducation connaissent une reprise rapide, et les établissements canadiens voient des possibilités d'accroître les partenariats avec le Vietnam et d'augmenter le nombre d'étudiants inscrits.

Les entreprises canadiennes sont très présentes dans le secteur de l'assurance au Vietnam. Il s'y trouve de grandes entreprises canadiennes qui prennent de l'expansion dans ce marché.

Les possibilités abondent et se multiplient dans les secteurs de l'aérospatiale, des sciences de la vie, des soins de santé et des TIC.

En janvier 2022, le Canada et le Vietnam ont créé un comité économique mixte dans le but de faire progresser la coopération commerciale et économique entre le Canada et le Vietnam. Les réunions de ce comité seront l'occasion de discuter en continu des enjeux actuels et émergents en matière de commerce et d'échanges, ainsi que de contribuer à révéler d'autres possibilités.

Les relations commerciales du Canada avec le Vietnam s'inscrivent dans le cadre de l'engagement plus général du Canada dans ce pays et en bénéficient. Conformément au partenariat global instauré en 2017, les liens entre le Canada et le Vietnam ont pris de l'ampleur dans tous les domaines. Nous avons maintenant des échanges formels établis en matière de diplomatie et de politique étrangère, d'événements et de sécurité, et de coopération internationale, et le Canada contribue à la croissance inclusive, aux solutions de lutte contre les changements climatiques et aux affaires réglementaires.

Notre ambassade à Hanoï et notre consulat général à Hô Chi Minh-Ville comptent 110 employés provenant de multiples organismes gouvernementaux, ainsi que des représentants provinciaux. Nous nous attendons à une croissance continue à la hauteur de la demande et des possibilités qui s'offrent aux entreprises canadiennes au Vietnam.

Le Vietnam est un État à parti unique où le gouvernement prend une part importante aux décisions concernant l'économie. Selon la Banque mondiale, la réalisation de son objectif ambitieux d'at-

teindre le statut de pays à revenu élevé d'ici 2050 nécessitera une plus grande ouverture et une réforme institutionnelle. Le succès du Canada sur ce marché dynamique, aujourd'hui et à long terme, dépendra de sa collaboration avec le gouvernement vietnamien et de l'éventail d'outils à sa disposition.

En 2023, le Canada et le Vietnam célébreront 50 ans de relations diplomatiques et seront bien en voie de poursuivre leur coopération sur la base de leurs intérêts communs.

Je vous remercie.

● (1540)

La présidente: Merci beaucoup, monsieur l'ambassadeur.

Nous allons maintenant écouter le haut-commissaire Ieraci, qui dispose de cinq minutes.

[Français]

Son Excellence monsieur Jean-Dominique Ieraci (haut-commissaire, Haut-commissariat de République de Singapour): Bonjour, madame la présidente.

Singapour est un des pays les plus ouverts au commerce au monde. Ce pays développé et politiquement stable de 5,4 millions d'habitants sert de plaque tournante au commerce régional grâce à son infrastructure de premier plan. La Cité-État est la principale place financière régionale. Il y est facile de faire des affaires, car les règles sont claires et l'État de droit prévaut. La langue courante est l'anglais.

Tous ces éléments contribuent à ce que beaucoup d'entreprises canadiennes aient fait de Singapour leur premier marché en Asie du Sud-Est, ainsi que le centre de gravité de leurs opérations dans la région.

Puisque Singapour est une plaque tournante commerciale qui fait partie de l'Accord de partenariat transpacifique global et progressiste, il n'y a essentiellement aucune barrière à l'entrée des produits et des services canadiens. Malgré la taille modeste de son marché, Singapour offre des occasions d'affaires importantes au Canada en raison de la richesse moyenne de ses citoyens et de son appétit pour l'adoption de nouvelles technologies. Aussi, n'ayant aucune ressource naturelle et un espace très limité, Singapour doit pratiquement toute importer sa nourriture et son énergie.

Enfin, les principaux dirigeants régionaux des multinationales étrangères sont basés à Singapour; les décisions d'achat pour leurs opérations en Asie du Sud-Est sont donc souvent prises ici.

La pandémie n'a pas épargné Singapour, mais son économie a déjà rebondi en 2021 avec une croissance du produit intérieur brut de 7,6 %. En 2021, le Canada a exporté pour 1,2 milliard de dollars de marchandises à Singapour et en a importé pour 1 milliard de dollars. Le Canada exporte pour près de 1 milliard de dollars supplémentaires en services et en importe pour 2,6 milliards de dollars. En Asie du Sud-Est, Singapour est le principal investisseur au Canada et le principal bénéficiaire d'investissements canadiens dans la région.

Le Haut-commissariat du Canada à Singapour compte 85 employés de plusieurs ministères, ainsi que des représentants de la Colombie-Britannique et de la Saskatchewan. Le Québec et Exportation et développement Canada, ou EDC, ont également des bureaux indépendants sur place.

Le Service des délégués commerciaux du Canada à Singapour met l'accent sur l'agriculture, les technologies de l'information, l'éducation, l'aérospatiale, les sciences de la vie ainsi que les technologies durables. Nous gérons également un accélérateur technologique, un programme de mentorat et un programme d'attraction d'investissements. Singapour étant l'hôte de grandes manifestations commerciales comme Asia Tech x Singapore, qui a eu lieu la semaine dernière, le Singapore Airshow, le FinTech Festival et la Singapore International Water Week, entre autres, nous organisons des centaines de jumelages d'affaires avec des contacts singapouriens et régionaux autour de ces activités.

Ainsi, la ministre Ng nous a rendu visite les 24 et 25 mai derniers et elle a entre autres annoncé l'intention du Canada de lancer une étude de design afin de mettre en place une porte d'entrée à l'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est, soit l'ANASE, tirant profit du statut de plaque tournante de Singapour.

Madame la présidente, je vous remercie et je remercie le Comité de l'attention que vous portez à la région et à Singapour.

• (1545)

[Traduction]

La présidente: Merci beaucoup, monsieur.

La parole est maintenant à M. Liu, du Bureau économique et culturel de Taipei au Canada.

M. Henry Chi-Hung Liu (directeur exécutif, Division économique, Bureau économique et culturel de Taipei au Canada): Honorable président et distingués membres du Comité, bonjour.

Je m'appelle Henry Liu et je suis le directeur exécutif du Bureau économique et culturel de Taipei au Canada, situé à Ottawa. Nous saluons cette étude qui arrive à point nommé et qui contribuera à resserrer les liens du Canada avec les régions de l'Indo-Pacifique, y compris Taïwan.

La relation économique bilatérale entre Taïwan et le Canada est en forte croissance. Selon Statistique Canada, nos échanges bilatéraux ont dépassé les 10 milliards de dollars canadiens en 2021, soit une croissance de 39 % par rapport à 2020. Cela place Taïwan au cinquième rang des partenaires commerciaux du Canada en Asie. Taïwan est également le 16^e marché d'exportation du Canada dans le monde.

L'Indo-Pacifique est destiné à devenir le moteur de la croissance économique mondiale. Par conséquent, il est plus pertinent que jamais de s'engager plus étroitement avec les partenaires de cette région. Le Canada a lancé une stratégie pour l'Indo-Pacifique, et Taïwan, sa nouvelle politique d'ouverture vers le sud pour renforcer ses liens avec les pays d'Asie du Sud et du Sud-Est. Ces deux politiques sont tout à fait complémentaires et ouvriront de nouvelles voies de coopération.

Le partenariat de longue date entre Taïwan et le Canada est essentiel à la réalisation de nos objectifs et intérêts communs, notamment les efforts que nous déployons pour travailler avec des partenaires aux vues similaires afin de sauvegarder la liberté, la démocratie et les droits de la personne, ainsi que de stimuler une prospérité inclusive par la coopération économique et le commerce dans l'Indo-Pacifique.

Nous pouvons intensifier cette synergie en proposant à nos opérateurs économiques un ensemble de règles de commerce et d'investissement plus transparentes, prévisibles et favorables. Le

10 janvier 2022, nos ministres du Commerce ont convenu d'entamer des discussions exploratoires comme première étape qui pourrait mener à d'éventuelles négociations d'un accord sur la promotion et la protection des investissements étrangers, ou APIE comme nous le disons ici. Nous espérons que Taïwan et le Canada pourront bientôt amorcer des négociations complètes en vue d'un APIE.

Taïwan arrive au 18^e rang des pays importateurs au monde, avec ses 23 millions de consommateurs qui disposent d'un grand pouvoir d'achat. Le Canada peut bénéficier grandement d'un accès plus favorable au marché taïwanais. Taïwan a officiellement soumis sa demande d'adhésion au PTPGP en septembre dernier et s'est engagé à en respecter les normes élevées. Nous demandons respectueusement au Canada d'appuyer la demande d'adhésion de Taïwan.

L'adhésion de Taïwan au PTPGC et l'APIE avec le Canada contribueront à donner encore plus d'élan à l'économie régionale et à faire passer les relations commerciales entre Taïwan et le Canada à un niveau supérieur. En cette ère d'incertitude géopolitique et de réaménagement des chaînes d'approvisionnement, le Canada et Taïwan peuvent travailler ensemble à améliorer la résilience de leur chaîne d'approvisionnement.

Le Canada est depuis longtemps une source fiable et sûre de produits agricoles de qualité pour Taïwan, ce qui procure à nos consommateurs des choix plus diversifiés et renforce notre sécurité alimentaire. De plus, le budget de 2022 du Canada propose une aide pouvant atteindre 3,8 milliards de dollars sur huit ans pour mettre en œuvre la première Stratégie canadienne sur les minéraux critiques. Déjà, la demande croissante de minéraux critiques de Taïwan a engendré une augmentation des importations en provenance de sources fiables, dont le Canada.

Les exportations canadiennes de cobalt vers Taïwan ont augmenté de 186 % en 2021, par rapport à l'année précédente. La part de marché du cobalt canadien à Taïwan est passée de 3 % en 2012 à 25 % en 2021. Taïwan souhaite étendre ses relations avec le Canada en tant qu'ami proche, partenaire démocratique et allié de confiance. Nous sommes enthousiastes à l'idée de poursuivre nos relations avec nos partenaires canadiens afin de maintenir et de raffermir nos relations bilatérales.

Je vous remercie beaucoup de m'avoir invité aujourd'hui. Je serai ravi de répondre à vos questions.

• (1550)

La présidente: Merci beaucoup à M. Liu et à tous nos témoins.

La parole est maintenant à M. Lewis, qui dispose de six minutes.

M. Chris Lewis (Essex, PCC): Merci beaucoup, madame la présidente.

Merci à tous les témoins. Les déclarations d'aujourd'hui étaient très approfondies, et il ne fait aucun doute que nous avons du pain sur la planche.

Madame la présidente, j'ai une première question pour M. Liu — probablement la plus importante, du moins pour ma circonscription d'Essex. Elle porte sur les micropuces. Je crois que Taïwan est effectivement le plus grand producteur de micropuces au monde. Oh là là, combien de micropuces pourrait-on utiliser pour faire rouler nos véhicules?

Je me demande ce que nous pouvons faire, les études que nous devrions mener et les mesures que nous pourrions prendre en tant que pays... Les minéraux critiques dont vous parliez pourraient en faire l'objet. Comment le Canada peut-il aider Taïwan pour que ces indispensables microprocesseurs nous parviennent et que notre industrie automobile puisse continuer de fonctionner?

M. Henry Chi-Hung Liu: Je vous remercie de votre question.

Je trouve que c'est une question très importante, d'autant plus que le Canada va de l'avant avec son industrie des véhicules électriques. Il y aura plus de microprocesseurs dans vos voitures, ce qui signifie que la demande de microprocesseurs va continuer d'augmenter. En même temps, la chaîne d'approvisionnement des microprocesseurs est très longue et compliquée.

Je dirai que Taïwan et le Canada ont beaucoup d'occasions de coopérer. Par exemple, la plus grande entreprise de Taïwan, TSMC, a déjà un centre de conception au Canada. C'est en plus des États-Unis. C'est le seul sur le continent américain.

J'ai visité le centre de recherche et j'ai posé les mêmes questions que vous. On m'a dit, tout d'abord, que le Canada et Taïwan peuvent se soutenir mutuellement. Par exemple, lorsque vous passez à l'étape suivante, vous voulez intégrer davantage de technologie dans les microprocesseurs afin qu'elles soient multitâches. Par exemple, le Canada est excellent dans le domaine de l'intelligence artificielle, mais comment incorporer l'intelligence artificielle dans les puces? Ce sera très important. Ce sera le facteur déterminant de votre compétitivité. Dans ce cas, je dirais que les ingénieurs en logiciel devraient travailler directement avec les fabricants de puces taïwanaises. Cela vous évite de faire appel à de multiples fournisseurs, ce qui est très compliqué. Dans ce cas, votre conception peut être déjà intégrée dans les microprocesseurs, ce qui signifie que Taïwan peut fournir des microprocesseurs qui reflètent vraiment la technologie canadienne et qui vous assurent d'être à l'avant-garde.

Merci.

M. Chris Lewis: Merci, monsieur.

Madame la présidente, par votre entremise, je voudrais poser une autre question au même témoin. Parlant de conteneurs, d'après ce que je crois comprendre, il serait également vrai que Taïwan est l'un des plus grands fournisseurs de conteneurs. Nous avons beau avoir toutes les microprocesseurs du monde, si nous ne pouvons pas les faire parvenir au Canada par voie maritime, cela ne nous servira pas à grand-chose. Ce n'est là qu'une observation, car je sais qu'il y a une grande pénurie de conteneurs dans le monde, ce que je n'aurais jamais cru voir de mon vivant.

Madame la présidente, je comprends également que la paperasserie, l'administration et les formalités administratives apportent leur lot de difficultés. Pouvez-vous nous en dire plus, monsieur, sur les défis qui ralentissent la chaîne d'approvisionnement entre Taïwan et le Canada?

M. Henry Chi-Hung Liu: Très bien.

D'abord, j'aimerais tout de même répondre à la question sur les conteneurs. Pour autant que je sache, les microprocesseurs ne sont pas expédiés par conteneur. Il faut plutôt utiliser le fret aérien. C'est pourquoi, malgré la pandémie, Taïwan s'en sort très bien. Même en 2020, nous avons connu une croissance économique soutenue parce que le fret aérien est toujours aussi fluide.

En ce qui a trait au goulet d'étranglement dans la chaîne d'approvisionnement, même si nous disposons d'une très forte capacité en matière de transport maritime, les problèmes surgissent au point de destination. C'est là que nous ne pouvons pas faire grand-chose. Nous recevons des demandes de la part de nos collègues qui veulent savoir comment améliorer cette situation. Je dirai que tout ce que nous pouvons faire, c'est examiner comment nos partenaires commerciaux s'y prennent pour régler leurs problèmes. Entretemps, j'encourage les Canadiens à participer à d'autres discussions sur le commerce sans papier ou sur la coopération douanière afin que nous puissions vraiment passer à l'étape suivante et nous assurer de réduire la bureaucratie, comme vous l'avez mentionné, dans l'intérêt des commerçants, ce qui est très important.

Merci.

• (1555)

M. Chris Lewis: Merci, monsieur.

Madame la présidente, par votre entremise, je reviens au même témoin. Je vous prierais, monsieur, de limiter votre réponse à peut-être environ une minute, car il me reste deux autres questions importantes à poser.

Premièrement, alors que la Chine continue d'agir par la force à Taïwan — appelons un chat un chat, c'est ce qui se passe —, que peut faire le Canada pour aider?

M. Henry Chi-Hung Liu: Dans ma déclaration, j'ai déjà dit que, selon moi, le Canada devait être ami avec tout le monde, mais vous devriez aussi vous tenir du côté de la droiture, ce qui signifie qu'il ne faut pas hésiter à établir des relations économiques avec Taïwan. Par exemple, dans le cadre de l'APIE ou du PTPGP, le Canada devrait agir comme un modèle pour soutenir la libéralisation généralisée du commerce et encourager Taïwan à faire partie de ces accords. Ce sera, à mon avis, la meilleure façon de montrer que le Canada tient compte de ses valeurs fondamentales dans sa politique commerciale.

M. Chris Lewis: Merci beaucoup.

Je sais qu'il ne me reste qu'environ 30 secondes.

Très rapidement, madame la présidente, par votre entremise, je voudrais faire une observation au témoin, et je crois comprendre que c'est un fait bien établi. Le Canada ne représente qu'environ 1 % du commerce mondial de Taïwan. Si Taïwan devenait un partenaire dans le cadre du PTPGP, de combien ce pourcentage pourrait-il augmenter, d'après vous, monsieur?

M. Henry Chi-Hung Liu: C'est toute une question. Permettez-moi de prendre l'exemple de la Nouvelle-Zélande. Dans le cadre des premiers accords de libre-échange, nous avions une entente avec un pays qui exportait beaucoup de produits agricoles. Mais, malgré tout, à l'issue des négociations, Taïwan a libéralisé les marchés à 99,5 %, ce qui signifie que nous avons libéralisé le commerce de nombreux produits dits sensibles, comme le velours de cerf. Vous ne connaissez sans doute pas trop ce produit. C'est un produit que nous utilisons, et le taux tarifaire est supérieur à 1 000 %. Nous avons libéralisé ces produits au cours des dernières années, si bien qu'ils sont exempts de tout droit douanier.

Voilà qui témoigne de notre détermination à être un pays de libre-échange, car nous sommes convaincus que c'est un avantage à long terme pour Taïwan et nos partenaires commerciaux. Merci.

La présidente: Nous passons maintenant à M. Virani, qui dispose de six minutes.

M. Arif Virani (Parkdale—High Park, Lib.): Merci beaucoup, madame la présidente.

C'est la première fois que je prends la parole aujourd'hui, et j'aimerais simplement rappeler, aux fins du compte rendu, que c'est aujourd'hui le premier anniversaire du décès des membres de la famille Afzaal à London, une tragédie qui interpelle tous les députés. Des commémorations ont lieu non seulement pour rendre hommage à cette famille et pleurer cette perte, mais aussi pour lutter contre l'islamophobie.

Cela dit, je tiens à remercier tous les témoins d'être des nôtres, que ce soit en personne, comme M. Liu, et à distance.

J'aimerais peut-être commencer par M. Shawn Steil, l'ambassadeur au Vietnam, et revenir sur un point qu'il a mentionné. J'ai été intrigué lorsque vous avez dit que le Vietnam avait surpris la communauté internationale en s'engageant, lors de la Conférence des Parties, à atteindre la carboneutralité d'ici 2050. De toute évidence, il existe de nombreuses synergies entre la position de notre gouvernement sur la carboneutralité, la lutte contre les changements climatiques et l'engagement que prend le Vietnam.

Pouvez-vous nous parler un peu de l'énergie solaire en particulier? Nous sommes conscients du fait que le Vietnam est le deuxième producteur de modules solaires photovoltaïques. La part des énergies renouvelables dans la production d'électricité a augmenté au cours de la dernière décennie. Comment pouvons-nous miser sur ces objectifs et intérêts communs en utilisant le savoir-faire technologique vietnamien pour mettre à profit d'autres aspects de notre commerce dans le secteur des énergies renouvelables?

Nous vous écoutons, monsieur l'ambassadeur Steil.

M. Shawn Steil: En effet, le Vietnam a accéléré non seulement sa production de modules photovoltaïques, mais aussi sa mise en œuvre de projets d'énergie propre. C'est un pays qui est encore très dépendant du charbon. Il s'agit d'un domaine où le Canada a commencé à faire de l'excellent travail avec le Vietnam, en l'aidant à éliminer progressivement le charbon.

Bien que le pays ait accompli de grands progrès dans la mise en œuvre de projets d'énergie éolienne et solaire, l'utilisation du charbon continue d'augmenter. Si le premier ministre en a surpris plus d'un lors de la COP26 en prenant l'engagement d'atteindre la carboneutralité d'ici 2050, c'est justement en raison de cette utilisation accrue du charbon. Selon les estimations, non seulement le Vietnam doit abandonner progressivement le charbon et remplacer cette source d'énergie par autre chose, mais sa demande d'énergie augmente d'au moins 10 % par année. Il y a donc une énorme demande d'infrastructures énergétiques et de production d'énergie.

Je tiens à souligner ici que nous avons déjà une longueur d'avance. Comme nous entretenons des relations étroites avec le Vietnam, nous avons travaillé par l'intermédiaire de la BAD, la Banque asiatique de développement. Nous avons mis en œuvre un projet pilote pour l'énergie solaire extracôtière, ce qui suscite beaucoup d'enthousiasme.

Grâce à ces initiatives et au fait que nous avons déjà trouvé un moyen de collaborer avec le Vietnam dans le domaine de l'énergie solaire, je pense que l'étape suivante consisterait à examiner la chaîne d'approvisionnement. Je sais par expérience que les chaînes d'approvisionnement en énergie photovoltaïque et solaire présentent de multiples difficultés et que le travail forcé peut y être un problème. Nous collaborons déjà avec le Vietnam pour faire en sorte

que certains des investissements et des liens soient transférés au Vietnam, plutôt qu'à des pays comme la Chine, et c'est quelque chose que nous pouvons faciliter.

• (1600)

M. Arif Virani: Sur ce point, je dirais simplement qu'il était essentiel que nous apportions notre soutien gouvernemental au projet de loi sur la lutte contre le travail forcé, à savoir le projet de loi S-211, qui vient d'être adopté par le Sénat. Nous nous sommes également engagés à éliminer le travail forcé des chaînes d'approvisionnement, comme en témoigne la lettre de mandat du ministre O'Regan, et le secteur de l'énergie — notamment celui du charbon, comme vous l'avez souligné — est un dossier sur lequel nous nous penchons depuis trois ou quatre ans.

Permettez-moi de passer à un autre sujet sur lequel je vous demanderai à tous deux, monsieur l'ambassadeur Steil et monsieur Liu, de nous faire part de vos observations.

Monsieur l'ambassadeur Steil, vous avez fait valoir que les étudiants étrangers incarnent un aspect de notre engagement au-delà des frontières.

Monsieur Liu, vous avez abordé la question de manière légèrement différente, mais vous avez dit que nous pouvons tirer parti du savoir-faire canadien en matière de logiciels et de notre expertise en ingénierie et en intelligence artificielle pour développer la relation avec Taïwan. J'ai immédiatement pensé aux ingénieurs de Waterloo, par exemple, près de ma ville natale, Toronto.

Pourriez-vous, à tour de rôle, nous expliquer comment nous pouvons tirer parti des liens entre nos établissements d'enseignement et nos étudiants dans le cadre de nos efforts commerciaux, et comment cela peut donner lieu à des initiatives commerciales positives?

Nous pourrions peut-être commencer par M. l'ambassadeur Steil, et nous passerons ensuite à M. Liu.

M. Shawn Steil: En effet, madame la présidente, dans le cas du Vietnam, nos échanges en matière d'éducation ont commencé dans le cadre de programmes de perfectionnement des étudiants. La forte demande pour une éducation de qualité au Canada a poussé un grand nombre d'étudiants vietnamiens à venir au Canada. En fait, avant la pandémie, le Vietnam figurait au troisième rang des plus importantes sources d'étudiants étrangers au Canada. Cela s'est un peu estompé en raison de la pandémie. Je crois que le Vietnam se classe maintenant au cinquième rang.

Toutefois, nous avons pris un certain retard au chapitre des partenariats entre les établissements, même si je reconnais que les relations dans le domaine de l'éducation commencent habituellement par le recrutement des étudiants. Une chose que nous devons examiner un peu plus attentivement, c'est la manière dont nous devons promouvoir les établissements et les liens entre eux, non seulement pour le recrutement d'étudiants, mais aussi pour l'établissement de partenariats de recherche et d'autres collaborations de ce genre. Mon collègue de Taïwan pourra vous en dire plus sur l'expérience de Taïwan, car je sais que ces liens sont déjà très forts là-bas.

M. Henry Chi-Hung Liu: Merci de la question. Je vais y répondre en deux temps.

D'abord, l'enseignement de la langue est vraiment important, comme première étape, pour que les Canadiens de talent connaissent mieux Taïwan et pour que Taïwan ait plus de visibilité au Canada. Notre gouvernement a annoncé que Taïwan sera un pays bilingue en 2030. En fait, à l'heure actuelle, le bureau du Canada à Taipei collabore très étroitement avec l'école de Taïwan. Je crois qu'ils ont signé une trentaine de protocoles d'entente afin que les Canadiens sur le campus puissent donner des cours à distance et, à l'avenir, je crois qu'il y aura des échanges d'étudiants en présentiel. Nous espérons que le Canada sera l'une des principales sources de professeurs d'anglais pour l'amélioration de nos compétences linguistiques.

Le deuxième point concerne la main-d'œuvre qualifiée en conception de logiciels. En fait, nous avons fait beaucoup de promotion de l'initiative « Contact Taïwan », et nous en discutons avec différentes universités. Nous espérons que vos jeunes voudront travailler à Taïwan et découvrir les diverses disciplines manufacturières. C'est peut-être ainsi que nous pourrions accroître les relations entre les deux peuples.

Je vous remercie.

• (1605)

La présidente: Merci beaucoup.

La parole est à M. Savard-Tremblay. Vous avez six minutes.

[Français]

M. Simon-Pierre Savard-Tremblay (Saint-Hyacinthe—Bagot, BQ): Merci, madame la présidente.

Je salue l'ensemble des témoins et les remercie de nous consacrer du temps aujourd'hui.

Je salue aussi mes collègues.

Ma première question s'adresse à M. MacArthur, ambassadeur du Canada aux Philippines.

Dans le cadre de cette étude, nous avons reçu des témoins de la Coalition internationale pour la défense des droits de la personne aux Philippines. Ils nous ont exprimé des craintes concernant la situation des droits de la personne dans ce pays, notamment à propos d'exactions qui seraient commises par les entreprises minières. Or on sait que 15 % de l'exploitation minière aux Philippines est d'origine canadienne et que six compagnies ont des activités dans ce pays.

Comment peut-on s'assurer que les entreprises canadiennes ne sont pas complices de violations de droits de la personne dans le cadre d'une extension du commerce avec cette région?

[Traduction]

M. Peter MacArthur: Merci beaucoup pour cette question.

En effet, c'est une chose que nous suivons de très près, madame la présidente. Je suis heureux de vous annoncer qu'au cours des dernières années, l'Association minière du Canada a élaboré, directement avec la Chambre des mines des Philippines et de manière très méthodique, l'introduction du protocole « Vers le développement minier durable » pour assurer la responsabilité sociale des principales sociétés minières. Tout au long de la pandémie, j'ai participé à des webinaires en vue d'instaurer cette nouvelle approche destinée à soutenir les relations environnementales, syndicales et communautaires. En effet, il s'agit d'une réponse à la décision du président Duterte, qui a essentiellement fermé le secteur lorsqu'il a été élu

en 2016, jusqu'à ce que, comme il l'a dit, les protocoles australiens et canadiens en matière de responsabilité sociale des entreprises soient adoptés. C'est bel et bien ce qui se passe. Ces derniers mois, des auditeurs externes ont été formés pour veiller à ce que ce soit fait.

Alors que le secteur minier s'ouvre aux minéraux critiques nécessaires à l'énergie renouvelable — par exemple, le nickel, le cobalt, le cuivre et l'or —, je peux vous assurer que les entreprises canadiennes... B2Gold a remporté un prix au cours des dernières années pour son traitement exemplaire des travailleurs et tout le reste.

Certains des propos tenus dans les médias ne sont pas tout à fait exacts. Notre travail consiste à rencontrer les entreprises et à voir comment elles se portent.

Nous sommes très conscients de certaines des critiques formulées à l'égard des Philippines. Elles concernent, pour la plupart, les activités minières artisanales et informelles menées par des entreprises philippines locales ou par des entreprises d'autres pays, comme la Chine, qui n'assument pas pleinement leurs responsabilités sociales.

Il y a eu des accidents miniers dans le passé. Une loi a été adoptée par le Congrès des Philippines pour prévenir ces accidents. Certains d'entre eux, au cours des dernières décennies, ont mis en cause des entreprises étrangères, notamment des entreprises canadiennes, mais des mesures correctives ont été prises. Je suis heureux de dire que l'industrie canadienne prend les devants et aide non seulement les entreprises canadiennes, mais aussi les autres entreprises étrangères présentes dans ce pays.

[Français]

M. Simon-Pierre Savard-Tremblay: Merci.

Monsieur Chi-Hung Liu, lorsqu'on parle de commerce avec la région indopacifique, cela fait immédiatement penser au fameux Accord de partenariat transpacifique global et progressiste, ou PTPGP. Il y a peu de temps, j'ai rencontré certains représentants de votre bureau, certains de vos collègues, qui ont exprimé des craintes quant à l'adhésion éventuelle de la Chine à ce partenariat et aux conséquences que cela pourrait avoir pour Taïwan relativement à cette zone commerciale.

Pourriez-vous nous en parler un peu plus aujourd'hui?

[Traduction]

M. Henry Chi-Hung Liu: Je vous remercie de vos questions.

Ce qui nous préoccupe, c'est plutôt la façon dont le point de vue de Taïwan sera pris en compte. En l'occurrence, je pense que Taïwan, tout comme le Canada, accueillerait n'importe quel pays et n'importe quelle économie au sein du PTPGP, car on s'est engagé à respecter des normes élevées. C'est ce que nous espérons. Nous avons soumis notre demande en septembre dernier. Six mois se sont déjà écoulés, alors c'est sûr que Taïwan aimerait bien connaître nos progrès. Nous espérons que notre dossier sera traité de manière très professionnelle, en fonction des mérites de nos demandes.

À vrai dire, nous avons pris des mesures plus à l'avance que la plupart des autres candidats. Par exemple, nous avons déjà modifié notre loi, même si nous n'avons pas encore entamé nos négociations. Nous faisons cela pour montrer que nous sommes engagés. Nous ne savons toujours pas quand notre dossier sera traité. Nous essayons simplement de faire en sorte que notre dossier ne soit pas trop politisé. Nous espérons que tous les membres du PTPGP respecteront leur engagement d'accueillir tous les pays membres et les économies qui sont prêts à se conformer aux normes élevées du PTPGP.

Merci.

• (1610)

[Français]

M. Simon-Pierre Savard-Tremblay: Croyez-vous être en bonne position pour intégrer le PTPGP?

[Traduction]

M. Henry Chi-Hung Liu: Oui, bien sûr. Nous avons révélé tous les détails des accords. C'est pourquoi nous avons entrepris ces modifications législatives. En tant que députés, vous savez combien il est difficile de faire adopter des modifications à une loi. Nous l'avons d'ailleurs fait il y a plusieurs années. Une fois que le PTPGP a été conclu, nous l'avons étudié très attentivement. Nous voulions comparer les dispositions et voir si nous étions à la hauteur des normes. Nous avons adopté 22 modifications pour nous assurer d'y parvenir.

En ce qui concerne l'engagement en matière d'accès au marché, même dans le cas des pays exportateurs de produits agricoles, nous avons déjà promis d'ouvrir plus de 99,5 % de notre marché. Je crois que, selon la norme des autres pays membres du PTPGP, Taïwan est l'un des pays membres les plus engagés.

Je vous remercie.

[Français]

M. Simon-Pierre Savard-Tremblay: Je vous remercie.

[Traduction]

La présidente: Merci beaucoup.

Monsieur Masse, vous avez six minutes.

Allez-y.

M. Brian Masse (Windsor-Ouest, NPD): Merci, madame la présidente.

Merci à nos témoins.

Je vais d'abord m'adresser à M. MacArthur, simplement pour faire le point. Des questions relatives aux droits de la personne ont été soulevées à l'endroit des Philippines, que ce soit sur la façon dont cet État traite le crime organisé ou sur un certain nombre d'autres choses. Or, en 2019 et avant cela, le Canada a envoyé ses déchets aux Philippines. Le président a dû interpellier le Canada à ce sujet, et lesdits déchets ont été renvoyés au Canada.

Pourriez-vous simplement confirmer si nous avons bel et bien cessé cette pratique et si nous y avons renoncé? Avant l'accord de Bâle, nous avons un traité international que nous ne faisons pas respecter grâce à un article qui nous le permettait. Je suis simplement curieux de savoir si cela reste ou non un problème pour notre pays.

M. Peter MacArthur: Madame la présidente, pour répondre à la question, je suis heureux d'annoncer que le problème des déchets a été résolu il y a trois ans, presque exactement, grâce aux échanges et aux négociations qui ont eu lieu entre nos deux gouvernements et par l'intermédiaire de l'ambassade des Philippines en sol canadien. Après le différend privé, tous les recours ont été épuisés. Vous vous souviendrez que l'exportateur canadien était en faillite et qu'il y avait un problème juridique technique entre des parties prenantes du secteur privé. Lorsque les deux gouvernements ont enfin été autorisés à régler le problème, ils l'ont résolu. Donc, pour répondre à votre question, il n'y a pas eu d'autres répercussions. L'accord de Bâle est en vigueur et, pour autant que je sache, le plastique en provenance de fournisseurs étrangers n'est plus un problème dans ce pays, alors nous pouvons dire que c'est réglé.

De plus, en ce qui concerne les droits de la personne, je suis heureux d'annoncer que le Canada continue, par l'entremise de son programme [*difficultés techniques*], d'insister discrètement et à huis clos — souvent avec des pays aux vues similaires aux siennes — sur la nécessité de faire respecter les droits de la personne. C'est une grande partie de ce que nous faisons. Hier, j'ai participé à une manifestation publique de soutien aux droits de la personne avec des ONG et la Commission on Human Rights, la commission des droits de la personne, qui est un organe du gouvernement des Philippines.

Par ailleurs, les Nations unies ont signé un programme conjoint sur les droits de la personne avec le gouvernement philippin, auquel participent le ministre de la Justice et le ministre des Affaires étrangères. J'ai assisté à une séance d'information des Nations unies il y a quelques jours, et il y a six groupes de travail, dont un sur la violation des droits de la personne par la police. Des poursuites judiciaires ont été engagées contre certains policiers. C'est le grand changement. Les Philippines seront à Genève dans les prochains mois pour faire face à l'Examen périodique universel et aux autres initiatives du Conseil des droits de l'homme des Nations unies.

Ces initiatives sont donc bien présentes et je suis heureux de constater que les Nations unies — dont nous sommes, bien sûr, membres — insistent sur l'obligation de tenir les gens responsables à cet égard. En fait, deux rapporteurs des Nations unies vont se rendre aux Philippines, ce qui n'est pas arrivé depuis de nombreuses années. Par exemple, en ce qui concerne les problèmes de drogue auxquels le pays est confronté, le gouvernement philippin s'ouvre à une approche qui mise davantage sur la santé mentale et les droits de la personne.

M. Brian Masse: Je suis heureux de vous l'entendre dire.

Si nous allons augmenter nos attentes quant à ce que les Philippines feront à l'égard de ces enjeux qui nous préoccupent, je pense que ce qu'il me faudra, c'est d'être rassuré sur le fait que les investissements d'autres entreprises canadiennes et le gouvernement soient plus proactifs, parce que nous ne devrions pas expédier... C'est terriblement embarrassant que nous nous soyons fait prendre et que nous ayons dû subventionner le rapatriement de ces déchets. C'est quelque chose que nous n'aurions pas dû faire de toute façon, et ce, pour nombre de différentes raisons.

Quelles garanties avons-nous qu'il y aura une approche plus proactive à l'égard des sociétés et des entreprises canadiennes qui veulent exploiter les faiblesses des accords commerciaux — ou leur absence — pour ce type d'activité? Je pense que si nous allons avoir des attentes envers eux, ils devraient aussi avoir des attentes à notre égard.

• (1615)

M. Peter MacArthur: Certainement. Comme je l'ai dit, des mesures correctives ont été prises. Nous sommes plus vigilants. Divers ministères des deux côtés du Pacifique sont sollicités. Je peux dire que lorsque j'étais ambassadeur en Indonésie, d'autres pays exportaient des déchets plastiques vers l'Indonésie en violation des règlements. Donc c'est une pratique qui, malheureusement, a eu lieu. Cette controverse, ce problème, a amené les gens à accorder beaucoup plus d'attention à cet enjeu, donc je ne vois pas de risque que cela s'aggrave.

Je peux dire que le Canada a très bonne réputation — l'une des meilleures que j'ai vues — ici, aux Philippines, en ce qui concerne la responsabilité sociale de ses sociétés et entreprises qui œuvrent ici, dans tous les domaines de la production de services et de biens. Certaines s'installent ici. Les entreprises qui appliquent la stratégie « Chine plus un », c'est-à-dire qui exploitent un établissement en Chine, mais qui ont aussi un deuxième établissement ailleurs dans l'ANASE, choisissent souvent les Philippines en raison de sa main-d'œuvre et de sa démocratie.

Il est bon de constater qu'en ce qui concerne les droits de la personne — par exemple, l'égalité entre les sexes et les droits des LGBTQI —, les entreprises canadiennes fonctionnent très bien et sans aucun type de problèmes dans une démocratie dotée d'un secteur d'ONG solide et de médias dynamiques. C'était une situation condamnable, mais nous en avons tiré des leçons, et il n'y a pas eu d'autres...

M. Brian Masse: Mon temps est compté. Si le temps me le permet, j'aurais une dernière question rapide, madame la présidente.

Le Canada a une énorme diaspora philippine, et nous pourrions probablement faire plus pour la mobiliser dans l'optique du développement économique de part et d'autre. Je pense qu'elle est sous-utilisée. Ai-je raison de penser cela? Ce n'est que mon opinion et elle me vient du travail que j'ai effectué au cours des dernières années. Je pense que c'est l'une des occasions favorables stimulantes que nous avons des deux côtés.

M. Peter MacArthur: Madame la présidente, je suis tout à fait d'accord. C'est un très bon point.

Des milliers d'étudiants des Philippines viennent au Canada, et beaucoup d'entre eux immigreront au Canada. Ils représentent un investissement générationnel. Ils deviendront des gens d'affaires, des scientifiques et des industriels, et ils connaîtront le pays de l'autre: le Canada et les Philippines.

Je pense que c'est un très bon investissement que de miser sur cette relation et qu'il y aura des retombées positives, à condition que cela s'étende sur plusieurs générations.

La présidente: Merci beaucoup.

Monsieur Martel, vous avez cinq minutes.

[Français]

M. Richard Martel (Chicoutimi—Le Fjord, PCC): Merci, madame la présidente.

Je remercie les témoins d'être avec nous aujourd'hui.

Monsieur Chi-Hung Liu, mon collègue vient de vous parler de l'importance des microprocesseurs. Il s'agit assurément d'une question géopolitique très importante, mais on sait bien que la sécurité de Taïwan est constamment menacée par la Chine.

Selon vous, comment l'adhésion de Taïwan à l'Accord de Partenariat transpacifique global et progressiste serait-elle perçue par la Chine?

[Traduction]

M. Henry Chi-Hung Liu: Merci de cette question.

C'est vraiment difficile de répondre à cela. En fait, je ne pense pas pouvoir répondre pour les autres, à savoir comment ils perçoivent notre entrée. Je dirais que, indépendamment de la façon dont les autres candidats la perçoivent, nous devons procéder selon nos propres mérites. J'espère que tous les membres pourront le faire aussi.

[Français]

M. Richard Martel: Ne pouvez-vous pas me dire quelle est votre impression? Je sais que vous ne pouvez pas répondre à leur place, mais vous avez sûrement une idée sur la question.

[Traduction]

M. Henry Chi-Hung Liu: Je pense que mes sentiments, comme tous les Taïwanais... Nous sommes issus d'une très petite économie. Nous faisons toujours des choses qui sont très difficiles. Par exemple, je suis en poste à Genève, à la mission de l'Organisation mondiale du commerce, depuis six ans. Même en tant que membre, nous ne considérons pas tout comme acquis, car, bien que nous soyons déjà membres, nous essayons toujours de nous battre pour obtenir des droits égaux.

Telle est la culture à Taïwan. Nous croyons en l'égalité des droits, et pas seulement sur la scène internationale. Ce que nous pouvons faire, c'est nous assurer que Taïwan est un pays d'égalité. Nous respectons la question des genres, les questions relatives aux femmes et les PME. Nous voulons nous assurer de nous accorder aux valeurs fondamentales et, espérons-le, d'obtenir plus de soutien des autres. Je pense que c'est ce qui importe le plus.

• (1620)

[Français]

M. Richard Martel: Monsieur Chi-Hung Liu, j'aimerais savoir de quelle façon vous pensez que l'adhésion de Taïwan à l'Accord de Partenariat transpacifique global et progressiste profiterait aux entreprises canadiennes.

[Traduction]

M. Henry Chi-Hung Liu: Je dirais qu'actuellement, nous sommes des économies très complémentaires, car Taïwan est un pays importateur de produits agricoles. Actuellement, les produits agricoles continuent de se buter aux obstacles à l'importation les plus stricts. D'autre part, si nous regardons vers l'avenir, je dirais que Taïwan est également un pays importateur net d'énergie. En fait, nous importons 98 % de notre énergie. Nous avons importé non seulement du charbon et du pétrole, mais aussi du gaz naturel renouvelable.

Je crois que le Canada pourrait devenir un fournisseur d'énergie propre pour Taïwan. Par exemple, le travail que vous faites pour développer l'hydrogène pourrait être un autre domaine potentiel. Comme je l'ai dit au sujet des énergies renouvelables, je crois que le Canada a tout à offrir en ce qui concerne ce que Taïwan peut utiliser et utilisera au fur et à mesure qu'elle développera son industrie des véhicules électriques.

[Français]

M. Richard Martel: J'aimerais vous poser une autre question, monsieur Chi-Hung Liu. Ce que vous dites est intéressant.

D'abord, que pourrait faire le Canada pour s'assurer de voir Taïwan se joindre au PTPGP?

[Traduction]

M. Henry Chi-Hung Liu: Oui, l'Accord de partenariat transpacifique global et progressiste est une organisation basée sur le consensus. Aucun membre ne peut à lui seul faire ou contrer quoi que ce soit. Le Canada est un pays que j'estime beaucoup. Je ne pense pas que vous cherchiez à être la puissance dominante, mais plutôt le ciment du consensus.

Le Canada a été très bon. Par exemple, au sein du groupe d'Ottawa, à l'Organisation mondiale du commerce, le Canada a été le plus actif pour aider concrètement l'organisation à ne pas arrêter... Vous faites en sorte que le programme de l'OMC [*inaudible*].

C'est la même chose avec l'Accord de partenariat transpacifique global. Je pense que le Canada peut travailler avec d'autres membres qui ont les mêmes idées que lui afin de veiller à ce que tout le monde puisse travailler sur la même base pour soutenir Taïwan.

[Français]

M. Richard Martel: Monsieur Chi-Hung Liu, d'après vous, encore une fois, quel rôle le Canada peut-il jouer pour protéger les intérêts occidentaux de Taïwan?

[Traduction]

M. Henry Chi-Hung Liu: Je pense que je ne peux répondre qu'en ce qui a trait à l'économie. Rendre Taïwan sécuritaire et forte contribuera à rendre les autres plus forts également. La spécialité de l'industrie taïwanaise n'est pas que nous pouvons tout fabriquer nous-mêmes. En fait, la spécialité de Taïwan est de permettre aux autres de fabriquer des choses. Que vous utilisiez un produit Apple ou autre chose, c'est Taïwan qui aide les autres pays. Par exemple, Lululemon utilise du tissu qui vient de Taïwan. Taïwan est le plus grand fournisseur. Nous ne sommes pas bons pour vendre les vêtements Lululemon, mais nous sommes très bons pour aider Lululemon à prospérer.

C'est la même chose pour d'autres industries. Je pense que nous pouvons y parvenir en maintenant des liens économiques très forts.

La présidente: Je suis désolée, monsieur Martel...

[Français]

M. Richard Martel: Combien de temps me reste-t-il?

[Traduction]

La présidente: Vous avez dépassé le temps imparti de neuf secondes.

[Français]

M. Richard Martel: Déjà? Je n'ai pas eu le temps de parler aux autres témoins.

[Traduction]

La présidente: Je donnais à M. Liu le plus de temps possible pour répondre aux questions.

Monsieur Sheehan, vous avez cinq minutes. Allez-y, je vous prie.

M. Terry Sheehan (Sault Ste. Marie, Lib.): Merci beaucoup, madame la présidente. Je vous en suis très reconnaissant.

Merci à tous nos intervenants de leurs témoignages très importants, lesquels s'inscrivent bien dans cette exploration que nous faisons des possibilités susceptibles de profiter au bénéfice mutuel de cette région particulière et du Canada.

Un grand nombre des questions que j'ai posées portent sur les changements climatiques. Il y a de nombreuses années, j'étais à Singapour pour une conférence de l'ANASE, l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est. Une haute-commissaire de l'époque, Lynn McDonald, je crois, avait attiré l'attention sur certains des travaux que Singapour réalisait avec les États de l'ANASE en matière de changements climatiques. On se préoccupait des risques sanitaires et des décès résultant de diverses catastrophes climatiques dans la région. La région est en grande partie côtière et elle est résolue, à l'instar du Canada, à chercher des solutions technologiques propres.

Je vais commencer par notre ami qui est ici avec nous aujourd'hui. M. Martel avait commencé à parler de certaines des possibilités qu'offrent les technologies propres. Quel genre de possibilités voyez-vous à cet égard?

Après votre réponse — et s'il reste du temps —, j'aimerais que le représentant de Singapour et les autres intervenants se prononcent là-dessus, eux aussi.

• (1625)

M. Henry Chi-Hung Liu: Merci pour cette question.

Je pense que le potentiel le plus important dans le domaine des technologies propres vient des véhicules électriques. Taïwan possède une bonne technologie de l'information, et au Canada, l'industrie automobile est très performante. Pour verdifier l'industrie automobile, vous devez pouvoir vous appuyer sur les technologies de l'information.

Je pense que c'est le secteur économique le plus important que le Canada et Taïwan peuvent partager et soutenir. En fait, des délégations de visiteurs viendront au Canada plus tard cette année. Mon bureau soutiendra pleinement ces efforts.

Je devrais également mentionner l'hydrogène. L'hydrogène a pris un peu de retard, mais je crois qu'avec le développement de la liquéfaction, qui permet une fourniture à grande distance, il aura autant de potentiel que le gaz naturel liquéfié en a eu.

Merci.

M. Terry Sheehan: Puis-je avoir une réponse de nos invités qui sont en ligne?

M. Jean-Dominique Ieraci: Madame la présidente, j'apprécie la question.

Les débouchés pour les technologies propres à Singapour sont un domaine d'intérêt pour nous. Nous aidons de nombreuses PME à percer ce marché. Singapour étant un endroit où les technologies sont adoptées très tôt, nous l'utilisons comme une plateforme pour faire la démonstration des technologies. Grâce à son positionnement géographique, le haut commissariat aide ces entreprises à se développer dans la région. Nous ne parlons pas nécessairement que de mesures d'atténuation des changements climatiques. Je pense à l'exemple de SENTRY, qui a signé assez récemment un accord avec le conseil des services publics dans le domaine du traitement de l'eau.

Lorsque vous regardez les technologies propres et durables, il y a l'eau, l'air, et les possibilités du côté terrestre. Une bonne partie des débouchés semblent tourner autour des infrastructures de la région.

Merci.

M. Terry Sheehan: On dirait que M. MacArthur allait dire quelque chose.

M. Peter MacArthur: En effet, nous voyons des possibilités, ici, en ce qui concerne les technologies propres. On souhaite s'éloigner du charbon. Comme je l'ai dit, la Banque asiatique de développement — par le truchement du soutien que nous lui accordons — aide à concrétiser la mise hors service de centrales au charbon de la première heure aux Philippines, en Indonésie et au Vietnam. Il y a aussi des possibilités pour l'usine de LNG Canada à Prince Rupert. C'est un très bon marché pour le gaz naturel liquéfié, qui peut être utilisé comme intermédiaire en remplacement du charbon. Il y a une demande pour le gaz naturel liquéfié. Les gisements de gaz extractibles s'épuisent.

Je tiens aussi à mentionner que le Canada et le Programme des Nations unies pour le développement, par l'intermédiaire de notre programme de développement, travaillent sur des solutions axées sur la nature pour renforcer les forêts et les mangroves afin de favoriser l'absorption du carbone. C'est l'une des choses que nous faisons.

Les petites centrales hydroélectriques, sous [*inaudible*], ces technologies du Canada sont aussi intéressantes pour les Philippines.

M. Terry Sheehan: Est-ce que j'ai le temps de...

La présidente: Vous avez 12 secondes.

M. Terry Sheehan: J'aimerais parler, probablement hors ligne, avec notre ambassadeur au Vietnam au sujet du travail forcé auquel il a commencé à s'attaquer, parce que nous entreprenons en ce moment même une étude à ce sujet au Parlement — c'est John McKay qui a lancé le sujet —, laquelle sera soumise à un comité. J'attendrai avec impatience d'autres conversations, peut-être hors ligne.

Je vous remercie.

La présidente: Peut-être que l'ambassadeur au Vietnam pourra nous parler de cela lorsqu'il répondra à la question de quelqu'un d'autre.

Monsieur Savard-Tremblay, vous avez deux minutes et demie.

[*Français*]

M. Simon-Pierre Savard-Tremblay: Merci, madame la présidente.

Ma question s'adresse au représentant du Haut-Commissariat de Singapour.

L'aérospatiale est le principal secteur d'exportation canadienne vers Singapour. Comme vous le savez, Montréal est le troisième pôle en aérospatiale dans le monde. Quand je dis Montréal, je parle du Grand Montréal, c'est-à-dire de la région élargie, et non de la ville elle-même.

À votre connaissance, Singapour souhaiterait-elle développer encore plus sa relation économique avec le Québec dans ce domaine précis?

• (1630)

M. Jean-Dominique Ieraci: Madame la présidente, la réponse est oui. Pour ce qui est du secteur de l'aérospatiale, Singapour sou-

haite certainement développer davantage sa relation avec le Québec et le Canada. En tant que fier Montréalais, je suis évidemment toujours content d'appuyer les efforts qui vont en ce sens.

Il y a déjà une très grande présence canadienne ici. Les entreprises Bombardier et Pratt & Whitney, par exemple, ont des activités très importantes.

Quand on pense au secteur de l'aérospatiale, on pense à la fabrication et à la manufacture de nouveaux équipements, mais Singapour est un centre d'entretien régional d'avions de ligne.

Le secteur est certainement toujours à l'affût du genre de technologie qu'on peut offrir. Au Singapour Airshow, il y a toujours une très grande délégation. Pendant la COVID-19, cela a été limité, mais il y a toujours une grande délégation de compagnies canadiennes qui cherchent à exporter leurs produits et services. Évidemment, une très grande proportion de cette délégation provient de la région de Montréal.

M. Simon-Pierre Savard-Tremblay: À l'heure actuelle, y a-t-il des obstacles au développement de cette relation?

Pourrait-il y avoir quelque chose sur la table advenant des négociations et des discussions où il serait question de ce secteur?

M. Jean-Dominique Ieraci: Aucune compagnie ne m'a fait part de barrières au commerce. Il reste les barrières d'affaires habituelles, c'est-à-dire les coûts inhérents aux affaires et à la distance, notamment pour ce qui est de traverser l'océan Pacifique. Quant aux barrières commerciales, il n'y en a pas qui ont été portées à mon attention pour le moment.

[*Traduction*]

La présidente: Il vous reste 30 secondes.

[*Français*]

M. Simon-Pierre Savard-Tremblay: Je vous remercie.

[*Traduction*]

La présidente: Monsieur Masse, vous avez deux minutes et demie. Allez-y, je vous prie.

M. Brian Masse: Merci, madame la présidente.

Monsieur Liu, M. Lewis a soulevé un bon point au sujet des conteneurs, mais l'une des autres choses que nous avons constatées au sujet des coûts des conteneurs et de l'expédition, c'est qu'il y a presque une approche de type cartel qui touche particulièrement les petites et moyennes entreprises qui essaient d'avoir accès à ces conteneurs. Nous avons notamment constaté qu'il y a des coûts exponentiels qui vont au-delà même des augmentations significatives attribuables aux coûts de l'énergie et aux problèmes liés à la COVID. Avez-vous des observations à formuler à ce sujet ou des pistes à nous suggérer sur lesquelles nous pourrions travailler? Je pense que le problème est passé sous le radar parce que les coûts sont de plus en plus surréalistes.

M. Henry Chi-Hung Liu: Merci.

Il est difficile pour moi de commenter cela parce que je ne connais pas la structure de coûts des expéditeurs. Je crois que les expéditeurs doivent tenir compte de la réduction des revenus due à la réduction des services. J'ai vu des rapports de plusieurs pays qui ont déjà lancé des enquêtes sur ce processus. Ce que le gouvernement peut dire, c'est que nous sommes tout à fait favorables à cette étude des plus indépendantes sur cette action commerciale. S'il y a concurrence injuste, je crois que chaque gouvernement devrait prendre des mesures pour protéger tous les commerçants de façon équitable.

Merci.

M. Brian Masse: Madame la présidente, j'aimerais savoir si les chercheurs peuvent nous fournir un portrait des coûts des cargaisons par conteneur, car si nous regardons l'expansion commerciale dans ce domaine, la majorité sera sous forme d'expédition. J'aimerais obtenir des faits concrets là-dessus, car j'entends des histoires d'horreur, surtout chez les petites et moyennes entreprises. Costco et Walmart achètent leur propre parc de véhicules. Les autres qui sont laissés à eux-mêmes semblent vraiment se tourner vers ce genre de choses.

Voilà sur quoi j'aimerais obtenir un aperçu.

La présidente: Monsieur Masse, j'ai une question. Voulez-vous qu'un analyste le fasse ou que le ministère vous le fournisse?

M. Brian Masse: J'aimerais que l'analyste le fasse, mais l'analyste pourrait également communiquer avec le ministère à cet effet. Tout dépend de ce que l'analyste estime être la meilleure façon de procéder sans que ce soit trop exigeant.

La présidente: Allez-y.

M. Andrés León (attaché de recherche auprès du Comité): Madame la présidente, nous pouvons certes étudier cela et rédiger quelque chose pour M. Masse.

M. Brian Masse: Merci énormément.

Merci aux témoins.

La présidente: Merci beaucoup.

Passons à M. Hoback.

M. Randy Hoback (Prince Albert, PCC): Merci, messieurs.

Merci, madame la présidente.

Nous accueillons un groupe de témoins fort intéressant aujourd'hui.

Quand je regarde le nouvel accord commercial, l'une des premières choses qui m'intéressent, que je cherche à savoir, c'est où sont les synergies et s'il s'agit d'entreprises canadiennes qui travaillent avec des entreprises dans les pays que vous représentez ou dans lesquels vous travaillez. Je me demande si vous avez cerné de telles possibilités et ce que vous feriez pour qu'elles se concrétisent.

N'importe qui parmi vous peut répondre en premier.

La présidente: Monsieur Liu, voulez-vous commencer?

M. Shawn Steil: Je peux me lancer, madame la présidente.

La présidente: D'accord. Quelqu'un lance le bal.

Allez-y, monsieur Steil.

M. Shawn Steil: Selon moi, les accords commerciaux fonctionnent de deux ou trois façons. Il y a la réduction usuelle des droits douaniers, ce qui vient à l'esprit de la majorité des gens

quand ils pensent à un accord commercial. Toutefois, il y a une composante aux accords commerciaux qui génère aussi de l'intérêt pendant les négociations et qui pousse les parties à y regarder de plus près.

Là où nous avons déjà de l'intérêt au Vietnam, par exemple, le PTPGP, en particulier, a vraiment fait son travail. Nous avons déjà des liens en raison des exportations au Vietnam de produits agroalimentaires et de fruits de mer canadiens, mais dans un marché extrêmement sensible aux prix et hyper concurrentiel, les droits douaniers supplémentaires imposés à ces produits canadiens étaient un facteur limitant pour les producteurs canadiens. Comme je l'ai dit dans ma déclaration liminaire, avec l'élimination de ces droits en 2019, le flux des échanges commerciaux s'est amorcé et la demande a quadruplé pour les produits de la viande.

Nous avons récemment reçu des représentants de l'association des producteurs de viande du Canada dans le but de mettre cette croissance à profit. C'était cette croissance qu'ils commençaient à cerner, bien qu'il soit encore tôt pour cela, et qui leur a fait comprendre: « Ouah, un instant. Nous devrions peut-être accorder plus d'attention à ce marché et y faire plus de promotion. »

Quand vous avez de tels partenaires qui connaissent un peu le marché, qui voient la croissance et sont prêts à se lancer, cela signifie que l'accord commercial a fait son travail et plus encore.

Je constate la même chose en éducation, par exemple. Des gens viennent au Vietnam et voient qu'il y a plus de possibilités ici. Il n'y a pas d'obstacle au commerce en éducation auquel remédie un accord de libre-échange, mais voir le flux des échanges commerciaux, la reprise des activités et le rythme s'installer génère un peu plus de positif et contribue à alimenter le marché.

• (1635)

M. Randy Hoback: Qui est le suivant?

La présidente: Monsieur Liu, je vous en prie, allez-y.

M. Henry Chi-Hung Liu: Merci, madame la présidente.

Comme je l'ai dit, l'accord commercial entre Taïwan et le Canada sera plus facile à concrétiser, car, comme je l'ai précisé, il y a encore des droits douaniers de plus de 10 % sur nos produits agricoles. Vous avez les meilleurs fruits de mer et les meilleurs produits agricoles, qui sont très bons pour notre consommation. Je crois que l'adhésion de Taïwan au PTPGP stimulera grandement vos exportations.

En revanche, nous avons aussi une grande synergie. Par exemple, en matière de technologie verte, j'ai oublié de mentionner que votre société énergétique, MPI, est l'un des plus importants fournisseurs d'éoliennes en mer de Taïwan. Dans ce cas, je crois qu'elle a collaboré avec des techniciens locaux pour veiller à ce que Taïwan soit le site de démonstration le plus réussi de MPI.

MPI a déjà pris davantage d'expansion dans les marchés coréen et japonais. Je crois que, dans le futur, nous pourrions servir de poste est-asiatique pour les entreprises canadiennes qui souhaitent explorer d'autres marchés.

Merci.

M. Peter MacArthur: Dans le cas des Philippines, les négociations relatives à un accord de libre-échange commencent à peine. L'agriculture et l'agroalimentaire sont nos principaux points d'intérêt. Le pays ne peut pas nourrir sa population. Nos exportations de viande, en particulier celles de porc et de bœuf, ont radicalement augmenté pendant la pandémie en raison de la peste porcine africaine, mais il y a un énorme besoin en engrais potassique à l'heure actuelle. Le monde connaît une crise alimentaire. Les aliments pour animaux et les protéines animales sont des secteurs d'intérêt. Nous visons la diversification, tout comme les Philippines. Il y a de bonnes occasions dans des secteurs comme l'agroalimentaire et les engrais.

M. Jean-Dominique Ieraci: Pour répondre de manière on ne peut plus directe à votre question: oui, absolument. Avoir un programme de visite d'entreprises fait partie de notre stratégie, non seulement pour savoir ce que les entreprises singapouriennes peuvent nous acheter, mais aussi le type de dispositions que nous pouvons prendre avec elles. Dans le domaine de l'infrastructure, par exemple, les entreprises de Singapour sont de grands investisseurs régionaux. Nous le constatons et avons actuellement des partenariats avec plusieurs d'entre elles pour l'intégration de produits et services canadiens.

D'un point de vue financier, Singapour a aussi une forte présence. Beaucoup de l'argent versé dans la région transite par les institutions de Singapour. En agriculture, Singapour accueille de nombreuses maisons de commerce. Notre capacité à exporter à Singapour par l'intermédiaire du PTPGP signifie que le pays nous sert un peu de point de transition et de traitement pour nos produits, par exemple les légumineuses, ce qui a poussé des entreprises singapouriennes à investir au Canada pour garantir l'approvisionnement en produits qu'elles exportent à leur tour dans la région, mais également jusqu'en Inde.

• (1640)

M. Randy Hoback: La nécessité d'une équipe d'intervention rapide établie à Singapour pour traiter des questions phytosanitaires qui surgissent est l'une des préoccupations manifestées par les producteurs agricoles. Voyez-vous la nécessité d'établir quelque chose sur le terrain, afin que des fonctionnaires de l'ACIA puissent remédier à un problème, comme au Vietnam pour le blé, les semences, les céréales et ce genre de choses?

Que répondez-vous à cela?

M. Jean-Dominique Ieraci: Nos représentants en agriculture ou nos délégués commerciaux sont actuellement en mesure de traiter de telles questions avec Singapour. Je peux me prononcer sur Singapour, mais pas sur le reste de la région.

La présidente: Merci beaucoup.

Passons maintenant à M. Miao, pendant cinq minutes, je vous prie.

M. Wilson Miao (Richmond-Centre, Lib.): Merci, madame la présidente, et merci à tous les témoins de leur présence.

J'aimerais adresser ma première question à Son Excellence MacArthur.

Les Philippines sont un partenaire commercial fort important et un acteur économique crucial dans la région indopacifique. C'est pour cette raison que nous étudions cette motion. Il y a un peu plus d'un mois, la ministre Ng a annoncé avoir assisté à la signature d'un

protocole d'entente entre le Canada et les Philippines pour établir une commission économique mixte.

Votre Excellence, je me demande si vous pourriez nous dire quelles sont vos attentes par rapport à cette commission économique mixte. De quelle façon sera-t-elle profitable, à votre avis, pour les petites et moyens entreprises?

M. Peter MacArthur: En effet, la Commission économique mixte nous permettra d'être plus concurrentiels par rapport aux autres pays déjà actifs au sein du marché philippin. Elle tiendra des réunions d'intersessions tous les deux ans ainsi que des consultations générales conjointes en matière de politiques étrangères qui ont cours tous les deux ans avec les Philippines.

Nous voulions donner plus d'élan aux négociations d'un accord de libre-échange, qui commencent à peine, et, surtout, nous voulions nous assurer que les représentants des entreprises, tant la Canadian Chamber of Commerce of the Philippines que d'autres chambres de commerce et organisations économiques, y compris le secteur agricole, par exemple, aient l'occasion de tisser des liens avec les fonctionnaires afin de trouver de meilleures possibilités commerciales pour les deux gouvernements et, de plus en plus, de meilleures possibilités d'investissement. En effet, les investissements favorisent le commerce. Voilà l'une des raisons pour lesquelles nous voulions créer cette commission.

Nous avons hâte à la première réunion de la Commission économique mixte cet automne. Il s'agit de quelque chose qui, d'un point de vue commercial, suscite de l'enthousiasme tant au ministère du Commerce et de l'Industrie des Philippines qu'à Affaires mondiales Canada.

M. Wilson Miao: Merci beaucoup.

J'aimerais poser la prochaine question à Son Excellence Steil. D'abord, permettez-moi de vous féliciter pour votre récente nomination à titre d'ambassadeur du Canada au Vietnam.

Pourriez-vous nous en dire un peu plus sur vos principales priorités à titre d'ambassadeur, et ce sur quoi vous travaillez depuis votre entrée en poste?

M. Shawn Steil: Madame la présidente, merci pour cette question.

À vrai dire, mon mandat commence tout juste, donc je formule entre autres mes priorités. Je peux vous dire que, compte tenu de mon expérience et du peu de temps que j'ai été en poste, il y a probablement quatre grands dossiers dont je souhaite traiter à titre d'ambassadeur au Vietnam.

Le premier a trait à l'ordre international fondé sur des règles, de même que la paix et la sécurité dans la région. Le Vietnam joue un rôle très important dans la région compte tenu de sa position géographique et de son rôle dans l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est, ou ANASE, entre autres. Tendre dans la mesure du possible vers une vision commune avec le Vietnam en s'appuyant sur des intérêts communs qui nous serviront à mener des efforts conjoints pour maintenir l'ordre mondial fondé sur des règles figure au sommet de nos préoccupations. Cela comprend des consultations sur l'Ukraine, par exemple, un sujet où nos visées divergent.

Le deuxième serait de soutenir les efforts du Vietnam pour bâtir une société plus inclusive et ouverte. Le Vietnam demeure un régime à parti unique. Il y a eu d'importantes avancées en matière de libertés et droits individuels de même que dans l'établissement des institutions nécessaires pour les protéger, mais le travail n'est pas terminé. Avoir des échanges francs et un arrangement de travail collaboratif avec les Vietnamiens de sorte à soutenir leurs décisions grâce à une aide au développement et à nos propres efforts de défense des droits et intérêts sera un aspect clé de ce dossier.

Le troisième, évidemment, est de faire progresser nos relations commerciales. C'est ce dont il est question aujourd'hui, mais il s'agit de relations fondées sur les règles. Les relations entre le Canada et le Vietnam s'appuient certes sur une base solide. Vu l'appui important accordé par le PTPGP et le Vietnam au Canada dans ses négociations d'un accord de libre-échange avec l'ANASE, nous sommes bien situés pour faire progresser ces relations commerciales fondées sur des règles.

Enfin, il y a les changements climatiques, qui touchent tous les volets de notre travail ici, qu'il s'agisse d'aide au développement, de défense d'intérêts politiques ou d'expertise commerciale ou technique. Puisque le Vietnam est l'un des pays les plus vulnérables aux changements climatiques, nous sommes là pour apporter notre soutien et faire tout ce que nous pouvons.

Je rencontre autant de gens que je le peux pour évaluer le potentiel de ces dossiers et les faire progresser.

• (1645)

M. Wilson Miao: Merci.

Mon temps est écoulé.

La présidente: Monsieur Baldinelli, je vous en prie. Vous avez cinq minutes.

M. Tony Baldinelli (Niagara Falls, PCC): Merci, madame la présidente.

Merci aux témoins. Je vous prie de m'excuser pour mon léger retard, ce qui fait que je n'ai pas entendu vos déclarations liminaires. Merci d'être des nôtres aujourd'hui.

Dans la foulée de certaines questions posées par un collègue, j'aimerais en savoir un peu plus sur le rôle précis de vos bureaux commerciaux et des délégués au sein de ceux-ci et des ambassades.

J'essaie d'établir l'ampleur du personnel au sein d'une des ambassades au Vietnam, par exemple. Estimez-vous que les fonds alloués pour ce type de services sont suffisants pour répondre aux besoins et aux demandes croissantes, surtout avec l'augmentation de nos possibilités commerciales?

M. Shawn Steil: Madame la présidente, je peux répondre à celle-ci, si vous le voulez.

Le cas du Vietnam est unique dans la région, puisqu'on y trouve deux points de service pour les délégués commerciaux en raison de la taille du marché et de sa variation. L'ambassade, à Hanoi, compte cinq délégués commerciaux. Évidemment, la capitale commerciale du pays est située dans le Sud, à Hô Chi Minh-Ville, où nous avons, il me semble, huit délégués commerciaux. Ces deux équipes fonctionnent de manière harmonieuse, ce qui est fondamental du point de vue de l'efficacité des ressources. Vous pourriez avoir votre expert en aérospatiale à Hanoi, où les activités de sensibilisation et de renseignements auprès du gouvernement sont clés. Vous pourriez

avoir un expert en agriculture et agroalimentaire établi à Hô Chi Minh-Ville, où la majorité des acheteurs se trouvent.

Nous sortons d'une pandémie où, selon moi, il était devenu inhabituel de procéder comme à l'accoutumée. Nous constatons donc un retour en masse des entreprises et institutions canadiennes sur le marché, mais nous sommes prêts à les recevoir.

Merci.

M. Tony Baldinelli: Merci pour cette réponse.

Ici encore, simplement pour poursuivre sur ce que mon collègue a mentionné plus tôt et sur une partie des propos d'autres témoins, surtout dans le milieu agricole, il est nécessaire de créer quelque chose qui s'apparente à un bureau de la diversification indopacifique pour se pencher sur des questions comme les obstacles non tarifaires et les gérer. Est-ce quelque chose qui serait bénéfique selon vous ou quelque chose qui est déjà géré par les fonctionnaires dans vos bureaux?

M. Peter MacArthur: Je pourrais peut-être intervenir là-dessus. Ici, aux Philippines, dans une ambassade de 200 personnes, nous en avons de 15 à 20 qui se consacrent aux activités de délégué commercial, donc les connaissances sur le terrain et le réseautage, les employés philippins et canadiens qui sont capables de procéder à des mises en relation d'après des possibilités ciblées pour les secteurs prioritaires que nous avons établis.

Pour répondre directement à votre question, il y a eu, au cours de la dernière année, quatre ou cinq blocages d'exportations de volaille, de porc et de bœuf canadiens, sans oublier les pommes de terre, et nos délégués commerciaux, grâce à leurs relations avec le gouvernement local, ont résolu ces problèmes avec beaucoup de doigté, mais dans tous les cas, nous avons été en mesure d'intervenir, avec le soutien d'Agriculture Canada, de l'Agence canadienne d'inspection des aliments, de Bœuf canadien et de Porc Canada. Nous avons des experts dans le domaine ainsi que des vétérinaires dans la région, donc cela semble très bien fonctionner.

M. Tony Baldinelli: Madame la présidente, pendant le temps qu'il me reste, j'aimerais parler de ma motion que j'ai présentée sous forme d'avis au Comité afin qu'il examine la possibilité que nous menions jusqu'à deux études sur l'incidence de l'application ArriveCAN. Si vous le souhaitez, je peux la lire afin qu'elle figure dans le compte rendu.

• (1650)

La présidente: Vous pourriez peut-être le faire pour que tout le monde comprenne bien la motion.

M. Tony Baldinelli: L'avis de motion a été fourni le 26 mai 2022 et dit ce qui suit:

Que, conformément à l'article 10 (2) du Règlement, le Comité priorise son ordre du jour afin d'entreprendre une étude d'au moins deux réunions avant l'ajournement des travaux de la Chambre pour l'été 2022 pour étudier et en apprendre davantage sur les impacts de l'application ArriveCAN sur les voyageurs aux points d'entrée internationaux du Canada, y compris les frontières terrestres, les ponts et les aéroports, et sur la façon dont cette application a actuellement un impact non seulement sur l'industrie touristique du Canada, mais aussi sur d'autres secteurs de l'économie canadienne qui en sont venus à dépendre du fonctionnement efficace et de la facilitation des voyages et du commerce transfrontaliers pour assurer leur reprise économique après la pandémie de la COVID-19; et que le Comité fasse rapport de ses conclusions et de ses recommandations à la Chambre.

J'ai des copies de la motion en anglais et en français, si les députés en ont besoin.

La présidente: Merci, monsieur Baldinelli.

M. Virani veut s'exprimer à ce sujet.

Étant donné que nous accueillons en ce moment nos chefs de mission, pour qui il est quatre heures du matin, pourrais-je suggérer que nous traitions de cette question à la fin de notre réunion et que nous continuions d'entendre un peu plus de témoignages?

M. Tony Baldinelli: Je serais heureux de le faire. Je voulais juste m'assurer d'attirer votre attention sur ma motion au cours de ma dernière intervention.

La présidente: Nous sommes saisis de cette motion, et si nous pouvions nous en occuper à 17 h 15, cela nous donnerait 20 minutes de plus pour entendre les questions des membres du Comité.

Êtes-vous tous d'accord à ce sujet?

Fort bien. Merci.

Madame Dhillon, vous avez la parole pendant cinq minutes.

Mme Anju Dhillon (Dorval—Lachine—LaSalle, Lib.): Merci, madame la présidente.

J'adresse ma première question à Son excellence Peter MacArthur.

Pouvez-vous nous parler un peu de l'état actuel de la pandémie de COVID-19 aux Philippines?

Merci.

M. Peter MacArthur: Merci, madame la présidente.

Après plus de deux ans de confinement économique — l'un des confinements les plus stricts au monde —, les Philippines se portent très bien. Environ 70 millions de personnes ont été vaccinées. L'année dernière, il y a eu une pénurie de vaccins, mais ce pays a pris très au sérieux le port du masque et la distanciation physique. Pendant la semaine sainte, qui a rassemblé de nombreuses personnes dans les églises et pendant les grands rassemblements politiques et la journée des élections, où 70 millions de personnes ont voté, il n'y a pas eu de recrudescence de la pandémie. La dernière fois que j'ai regardé, il y avait 200 cas pour une population de 110 millions d'habitants. Par conséquent, le pays se remet relativement bien de la pandémie, comparativement à d'autres pays.

Mme Anju Dhillon: Quel effet cela a-t-il eu jusqu'à maintenant sur les services consulaires et sur les services des délégués commerciaux offerts aux Canadiens?

M. Peter MacArthur: Je vous remercie de la question, madame la présidente.

Notre ambassade n'a jamais fermé ses portes. Tout au long de la pandémie, elle a continué d'offrir des services de visa et des services liés à la pandémie. Elle a même évacué près de 2 000 touristes canadiens en 2020, au plus fort de la pandémie. Nous avons continué d'exercer nos activités, et à l'heure actuelle, la plupart de nos employés travaillent au bureau au cours d'un jour ouvrable typique.

Mme Anju Dhillon: Je vous remercie de vos réponses, monsieur.

J'adresse ma prochaine question à Son Excellence Shawn Steil.

Pouvez-vous nous parler un peu de la stabilité politique actuelle et de l'état des droits de la personne au Vietnam, et nous dire quelles sont les perspectives à court et à long terme de ces deux dimensions?

M. Shawn Steil: Oui, absolument.

Comme je l'ai mentionné, le Vietnam est un État à parti unique et sa situation politique est relativement stable. Je pense qu'au cours des deux ou trois dernières années — et peut-être de manière en partie opportuniste en raison de la pandémie —, nous avons observé la fermeture de certains espaces numériques et donc une augmentation de la censure, ainsi qu'un niveau de tolérance moins élevé à l'égard de l'opposition politique. En réponse au militantisme politique et au militantisme en faveur des droits de la personne, nous avons constaté une augmentation des arrestations. Ce sont des motifs d'inquiétude, des inquiétudes que nous communiquons aux Vietnamiens. En même temps, il y a une plus grande ouverture et des progrès sont réalisés dans des domaines comme les droits à l'égalité entre les sexes et les droits des minorités ethniques dans le pays. Il y a donc des raisons d'être optimiste.

Étant donné mes antécédents en matière de travail relatif à la Chine, nous suivons toujours l'évolution de la situation politique afin de déterminer la mesure dans laquelle il y a une division du pouvoir et des limites au pouvoir même dans un État à parti unique, et dans le système vietnamien, nous constatons qu'il y a toujours un sentiment très fort de leadership collectif dans lequel le pouvoir est diffus. En fait, certains diraient qu'il est presque trop diffus; les provinces ont une énorme influence sur la prise de décision, ce qui peut parfois ralentir les affaires. Mais nous n'avons pas assisté à une répression ou à une consolidation très manifeste du pouvoir comme nous l'avions observé, par exemple, en Chine. Toutefois, c'est certainement un aspect que nous surveillons.

En ce moment, le Vietnam est au beau milieu d'une campagne anticorruption, et il reste à voir si cela va changer le paysage politique de manière significative. Cependant, c'est aussi un aspect que nous surveillons.

• (1655)

Mme Anju Dhillon: Je vous remercie beaucoup de vos réponses très détaillées.

J'adresserai mes dernières questions à Son Excellence Jean-Dominique Ieraci.

Pourriez-vous nous parler un peu du climat commercial auquel les entreprises canadiennes font face à Singapour, à l'heure actuelle? Merci.

M. Jean-Dominique Ieraci: Madame la présidente, le climat commercial de Singapour est très bon. La seule mise en garde que je ferais, c'est qu'il s'agit d'une ville très active et que nos concurrents y sont également présents. Il faut donc être très convaincant et montrer que l'on est prêt à visiter Singapour souvent et à nouer les relations nécessaires pour faire des affaires. Dans l'ensemble, c'est la raison pour laquelle nous recevons beaucoup de visiteurs, car Singapour est connue pour être l'un des endroits du monde où il est le plus facile de faire des affaires. Je pense que Singapour était encore parmi les cinq meilleurs endroits où faire des affaires l'année dernière.

Mme Anju Dhillon: Parfait.

Observez-vous à Singapour des possibilités de croissance ou d'expansion potentielles ou accrues pour les entreprises? Dans l'affirmative, quels sont les secteurs les plus susceptibles d'en bénéficier?

M. Jean-Dominique Ieraci: Nous remarquons plus de possibilités et d'intérêt, compte tenu des bouleversements qui se produisent dans la région. Il est certain que dans le secteur financier, nous remarquons que des entreprises manifestent beaucoup plus d'intérêt à accroître leur présence à Singapour. Nous constatons aussi cet intérêt dans le secteur de l'agriculture. Les secteurs prioritaires que j'ai nommés ont été choisis, dans l'ensemble, parce que nous y voyons une croissance, et ce que nous voulons surtout faire, c'est trouver des pistes pour les entreprises canadiennes et voir si les intervenants sont prêts à servir ces entreprises et à les attirer dans la région dans le cadre de notre effort de diversification du commerce.

La présidente: Merci beaucoup.

Nous allons maintenant donner la parole à M. Savard-Tremblay pendant deux minutes et demie.

[Français]

M. Simon-Pierre Savard-Tremblay: Monsieur l'ambassadeur du Canada au Vietnam, vous l'avez dit, le régime actuel est un régime à parti unique, qui se dit ouvertement socialiste. Étant donné que nous parlons de rapports commerciaux, qualifieriez-vous le système du Vietnam d'aujourd'hui, en 2022, d'économie de marché?

[Traduction]

M. Shawn Steil: Madame la présidente, comme je l'ai déjà mentionné, le marché est plutôt stable, peut-être en partie à cause de la stabilité du gouvernement.

Les difficultés résident dans le manque de transparence de l'environnement réglementaire. Les lois, tel qu'elles sont adoptées, ont tendance à être assez vagues, y compris celles qui régissent le commerce. Le gouvernement a l'habitude de publier des circulaires. Si votre entreprise exerce ses activités au Vietnam, vous devez vraiment surveiller ces circulaires et interpréter activement ce qu'elles signifient pour votre entreprise. Bien entendu, cela fait partie des services que nous fournissons. Compte tenu du flux constant de modifications de la réglementation, de l'élaboration de la réglementation et de sa mise en œuvre, il est important de bien suivre cette évolution.

Le Vietnam joue son avenir en étant ouvert aux affaires, et il a réussi à attirer une partie des investissements dans la fabrication qui quittent la Chine, et il est déterminé à protéger cela. Nous suivons de près l'évolution du marché, mais les indicateurs sont positifs pour l'instant.

[Français]

M. Simon-Pierre Savard-Tremblay: Autrement dit, vous dites que le Vietnam a bel et bien une économie de marché. Étant donné qu'il y a quelques années à peine, c'était encore un système économique planifié et contrôlé par l'État, avez-vous, par hasard, des statistiques ou des informations sur la part du secteur privé?

• (1700)

[Traduction]

M. Shawn Steil: Je n'ai pas de statistiques sur le pourcentage d'entreprises qui relèvent du secteur privé. Les entreprises d'État restent assez nombreuses, notamment dans les secteurs importants.

Le réseau électrique en est un exemple. Le Vietnam a privatisé le secteur de la production d'électricité et accueille donc favorablement les investissements privés. Cela peut prendre la forme de co-entreprises, et il peut être nécessaire de faire équipe avec un partenaire public, mais les investissements privés sont autorisés. Là où

ils ne l'ont pas autorisé, c'est dans le réseau lui-même. Cela crée un certain goulot d'étranglement parce que, comme je l'ai déjà dit, les énergies renouvelables arrivent sur le marché, mais le réseau ne peut pas les gérer. Ils doivent ouvrir le réseau afin de l'adapter complètement en vue d'utiliser une nouvelle source d'énergie.

La présidente: Merci beaucoup.

Nous allons maintenant céder la parole à M. Masse pendant deux minutes et demie.

M. Brian Masse: Merci, madame la présidente.

Je vais revenir à M. Liu en lui posant ma question précédente concernant le fret. Je suppose que la question concerne le secteur des transports et de la logistique d'où je viens. Si nous élargissons nos activités, nous constatons que nous ne disposons pas de la capacité nécessaire.

Quelle est votre évaluation des douanes dans les administrations que vous supervisez? Au Canada, il y a des problèmes liés à des déficiences dans le dédouanement des navires, etc. Même si nous réduisons les coûts de transport par navire de charge et que nous résolvons les problèmes de conteneurs, entre autres choses, il se peut que les navires soient stationnés en mer pendant des semaines, ce qui nuit aux efforts que nous avons déployés.

Pouvez-vous me donner un aperçu de la manière dont l'infrastructure est mise en place dans d'autres administrations?

M. Henry Chi-Hung Liu: Je dois m'excuser, car je ne suis pas l'expert en matière de transport dans notre bureau.

Pour autant que je sache et d'après l'expérience acquise au cours des discussions de l'APEC, Taïwan et le Canada disposent tous deux d'un service de guichet unique très avancé. En fait, il n'y a pas de bureaucratie. D'après ce que m'a communiqué notre bureau de Vancouver, le goulot d'étranglement découle jusqu'à maintenant du transport à l'intérieur du Canada, et j'espère que le problème pourra être résolu.

Si je découvre d'autres informations, je vous le ferai savoir.

M. Brian Masse: Ne vous excusez pas. Il s'agit davantage d'un problème de transport.

C'était là mes questions, madame la présidente. Nous préparons le terrain, mais nous ne pouvons pas livrer la marchandise en raison d'un manque de capacité.

Merci.

La présidente: Merci beaucoup.

Nous allons maintenant donner la parole à M. Martel pendant cinq minutes.

[Français]

M. Richard Martel: Merci.

Ma question s'adresse à M. Ieraci.

Monsieur Ieraci, Singapour importe plus de 90 % des aliments consommés par ses résidents. On sait cela. Dans un article paru ce mois-ci, on faisait état du fait que le Canada perdait, au profit de l'Australie, des parts de marché dans ses exportations de blé en Indonésie et en Chine. L'industrie canadienne se concentre davantage sur les États-Unis et le Japon. Selon vous, si les marchés sont ouverts avec les pays de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est, le Canada est-il assez concurrentiel pour exporter ces denrées à Singapour?

M. Jean-Dominique Ieraci: C'est une question qui demanderait des études plus approfondies, madame la présidente.

À priori, le Canada est compétitif dans l'exportation de la plupart de ses produits à Singapour, mais pas de tous. Il faut garder en tête qu'il y a exactement 12 heures de décalage horaire entre le Canada et Singapour. Je suis exactement de l'autre côté de la planète. Ce qui entre en compte, ce sont les frais d'expédition. C'est là que certains pays plus proches de la région ont tendance à faire des gains.

Lorsqu'on parle des marchés des denrées, beaucoup de facteurs entrent en compte, dont notre capacité de production. Il peut y avoir eu des sécheresses, par exemple. Ce sont souvent des facteurs climatiques qui ont un impact direct sur nos parts de marché.

M. Richard Martel: J'ai une dernière question, qui s'adresse à M. Steil.

J'aimerais savoir ce que le gouvernement canadien peut faire pour protéger notre secteur manufacturier.

[Traduction]

M. Shawn Steil: Madame la présidente, la protection du secteur manufacturier national dépasse un peu le cadre de mon exposé.

Il est certain que le secteur de la fabrication dans des pays comme le Vietnam représente une part importante de leur commerce. Vous pouvez le constater en consultant nos statistiques commerciales. Les produits manufacturés, les textiles et les meubles occupent la majorité des exportations vietnamiennes vers le Canada. D'autre part, les Canadiens fournissent de plus en plus fréquemment la technologie et l'expertise nécessaires au processus de fabrication au Vietnam. Selon moi, c'est un domaine que nous n'avons pas encore totalement exploité, mais dont nous pouvons certainement faciliter le transfert.

Une fois que ces chaînes d'approvisionnement sont établies et qu'il existe des canaux commerciaux dans les deux sens, ce qui pourrait être au départ une importation au Canada peut se transformer en une occasion d'améliorer le processus de fabrication et de créer des partenariats. C'est un aspect sur lequel nous nous concentrons également.

• (1705)

[Français]

M. Richard Martel: Merci.

[Traduction]

La présidente: Merci beaucoup, monsieur Martel.

Monsieur Morrissey, la parole est à vous pendant cinq minutes.

M. Robert Morrissey (Egmont, Lib.): Merci, monsieur le président.

Je ne fais que remplacer un membre du Comité, mais le sujet m'intéresse.

Monsieur le haut-commissaire Ieraci, j'aimerais vous demander de formuler une observation à ce sujet. L'industrie aérospatiale de Singapour est davantage axée sur la réparation, sur la révision et la maintenance lourde. À une époque, Hong Kong était un concurrent important dans ce secteur. Quelle incidence la situation à Hong Kong a-t-elle eue sur l'industrie à Singapour?

M. Jean-Dominique Ieraci: Je pense qu'il est un peu trop tôt pour le dire. Nous savons que des entreprises ont transféré leurs opérations ici. La situation de la COVID à Hong Kong a rendu difficiles les déplacements en provenance et à destination de Hong Kong.

Cela dit, dans le secteur aérospatial, nous parlons de très gros investissements. Je ne peux pas dire que j'ai remarqué quoi que ce soit indiquant que les opérations ont été déplacées de manière importante ou que le centre de gravité est en train de changer. C'est un aspect qui pourrait nous échapper avec le temps.

M. Robert Morrissey: Compte tenu de la position concurrentielle de Singapour, et à la lumière des changements qui touchent Hong Kong, où pensez-vous que se trouvent les meilleures possibilités de croissance du commerce du secteur de l'aérospatiale avec Singapour?

Je connais bien Singapour. J'y ai voyagé à de nombreuses reprises, et j'ai rencontré des représentants de leur industrie aérospatiale. Pratt & Whitney joue un rôle prépondérant dans leur industrie. Compte tenu des changements qui surviendront finalement à Hong Kong, où croyez-vous que se trouvent les débouchés à Singapour pour les entreprises canadiennes?

M. Jean-Dominique Ieraci: Madame la présidente, il m'est difficile de me projeter dans l'avenir. Lorsque nous examinons les débouchés actuels, ils ont tendance à se trouver dans le secteur de la maintenance, de la réparation et de la révision, comme cela a été mentionné. Il m'est difficile de dire si ces débouchés vont se développer en raison de ce qui se passe dans la région, non seulement à Hong Kong, mais dans la région en général.

M. Robert Morrissey: Combien de temps me reste-t-il, madame la présidente?

La présidente: Il vous reste deux minutes et 20 secondes.

M. Robert Morrissey: Merci.

Quelle est la position concurrentielle de Singapour? Reste-t-elle constante sur ce marché particulier, ou a-t-elle évolué?

M. Jean-Dominique Ieraci: Madame la présidente, à ma connaissance, Singapour reste compétitif.

Un aspect qui inquiète Singapour et les Singapouriens, c'est le fait qu'en général le coût des affaires a augmenté ici. Évidemment, si nous parlons de l'aérospatiale, l'investissement initial est très coûteux et exige beaucoup de capitaux. Une fois que les capitaux sont investis, le secteur demeure généralement assez compétitif à l'échelle locale.

Les Singapouriens ne considèrent jamais comme acquise une position de chef de file dans n'importe quel secteur. Lorsque le gouvernement de Singapour s'aperçoit que les membres du secteur pourraient s'inquiéter de leur position concurrentielle, il investit — que ce soit dans la formation de sa propre population, dans le recyclage ou dans le soutien de diverses industries.

M. Robert Morrissey: Quel est le principal facteur à l'origine de l'augmentation des coûts à Singapour? À quoi est-elle attribuée? À la main-d'œuvre ou aux infrastructures?

M. Jean-Dominique Ieraci: C'est une bonne question.

Je ne suis pas sûr qu'il y ait une cause unique à l'augmentation des coûts. Le fait que Singapour soit une île assez petite veut certainement dire que l'espace est plus cher. Nous avons vu les prix de l'immobilier et, bien entendu, le coût de la vie augmenter — comme partout dans le monde. Singapour est très dépendante des importations d'énergie et de nourriture, en particulier.

• (1710)

M. Robert Morrissey: Madame la présidente, j'ai une dernière question pour l'ambassadeur des Philippines qui a mentionné les pommes de terre. En tant que député de l'Île-du-Prince-Édouard, nous avons eu quelques problèmes liés à ce produit.

Les problèmes entre le Canada et les Philippines ont-ils été résolus en ce qui concerne l'importation de pommes de terre canadiennes, qui proviennent principalement de l'Île-du-Prince-Édouard?

M. Peter MacArthur: En effet, madame la présidente, je suis heureux de vous parler d'une expérience couronnée de succès.

Au cours des deux dernières années, le gouvernement du Canada, en collaboration avec celui de l'Île-du-Prince-Édouard, Agriculture Canada et une grande entreprise, la Universal Robina Corporation, a testé de nouvelles pommes de terre de semence dans une région pauvre du pays. En l'espace d'une année, le rendement s'est accru de 27 %, en plus de voir la qualité, le goût et l'apparence des pommes de terre s'améliorer et d'en avoir de multiples couleurs. Le ministre de l'Agriculture ici était si impressionné qu'il a passé une première commande de 10 000 tonnes métriques de pommes de terre de semence à importer de l'Île-du-Prince-Édouard.

Oui, nous aidons les agriculteurs locaux dans les régions pauvres du pays à améliorer leur rendement grâce à la phytogénétique canadienne de l'Île-du-Prince-Édouard, en plus des exportations de pommes de terre.

M. Robert Morrissey: Mon temps est-il écoulé?

La présidente: Oui, il est écoulé.

Quelqu'un aimerait-il poser une question importante à l'un de nos distingués invités?

Monsieur Martel, allez-y.

[Français]

M. Richard Martel: Monsieur Ieraci, je vais vous poser la dernière question.

Selon vous, qu'est-ce que le gouvernement du Canada pourrait faire pour appuyer nos exportateurs alimentaires sans toutefois nuire au marché local canadien?

M. Jean-Dominique Ieraci: Je ne suis pas certain de bien saisir la question.

M. Richard Martel: J'aimerais savoir ce que le gouvernement du Canada pourrait faire pour appuyer nos exportateurs alimentaires sans toutefois nuire au marché local canadien.

M. Jean-Dominique Ieraci: Je ne peux pas tellement parler de ce qui se passe au Canada. À ma connaissance, nos exportations alimentaires canadiennes constituent une valeur ajoutée par rapport à la production que nous avons, qui peut desservir le marché canadien.

Par contre, je peux parler des types de produits que nous vendons à Singapour. Les Singapouriens consomment à peu près la moitié de leurs aliments dans le milieu institutionnel, c'est-à-dire dans des restaurants ou des hôtels, par exemple. D'une part, ils ont donc tendance à acheter énormément de produits à très haute valeur ajoutée. D'autre part, le prix des denrées, dont nous parlions un peu plus tôt, suit les prix à l'international.

M. Richard Martel: Merci.

[Traduction]

La présidente: Je remercie tous nos témoins.

Je suis consciente que les chefs de mission ont commencé leur journée à 4 heures du matin, alors je vous remercie sincèrement de nous avoir rendu ce service. Je vois que vous êtes encore en forme, car vous nous avez fourni une mine de renseignements utiles. Je remercie chacun de vous.

Monsieur Liu, merci de votre présence.

Si les témoins veulent bien se débrancher, nous allons passer à la motion de M. Baldinelli.

Nous sommes saisis de la motion de M. Baldinelli, qu'il a présentée en bonne et due forme.

Monsieur Virani, vous avez la parole.

M. Arif Virani: Je vous remercie.

Puis-je parler de la motion?

Je vous remercie, monsieur Baldinelli, de l'avoir proposée.

J'aimerais soulever quelques points. Premièrement, l'application ArriveCAN et les exigences qui y sont liées ne sont pas nouvelles pour les Canadiens et pour l'industrie canadienne. Elles sont en place depuis un certain temps déjà, et je crois que les Canadiens et l'industrie ont commencé à s'y adapter.

Deuxièmement, il faut se demander si une étude de ce genre serait utile, et si c'est le cas, qui devrait s'en occuper. Je pense qu'on pourrait affirmer de façon tout à fait logique que le comité de l'industrie ou même celui des transports serait mieux placé pour mener une étude sur ArriveCan que le comité du commerce.

Les libéraux voteront donc contre cette motion pour cette raison.

Je vous remercie.

• (1715)

La présidente: Nous passons à M. Masse, et ensuite à M. Savard-Tremblay.

M. Brian Masse: Je vous remercie, madame la présidente.

La seule inquiétude que j'aie à propos de la motion est de réussir à caser cette étude d'ici la fin de la session, mais j'approuve la motion et je vais l'appuyer.

Je viens d'une communauté frontalière où l'on reçoit beaucoup de questions au sujet d'ArriveCAN, qui cause encore des problèmes, c'est certain.

J'aurais aimé notamment que... Nous l'avons déjà fait dans le cadre de l'Initiative relative aux voyages dans l'hémisphère occidental. Le gouvernement avait déployé beaucoup d'efforts pour montrer aux Américains comment s'adapter à la loi sur les passeports, même du point de vue de leur pays. J'ai parlé à divers intervenants à la frontière, et je ne pense pas que nous en ayons fait assez à cet égard.

Je vais donc appuyer l'idée de consacrer deux réunions à cette étude.

C'est un bon point de se demander de quel comité cela relève, mais c'est l'un de ces sujets pour lesquels les comités se renvoient la balle et qui n'est jamais examiné. Je vais donc appuyer la motion pour cette raison.

Je vous remercie beaucoup.

La présidente: Monsieur Savard-Tremblay, allez-y.

[Français]

M. Simon-Pierre Savard-Tremblay: Pour ma part, je suis assez d'accord sur la critique formulée jusqu'à maintenant, à savoir que cette question a davantage sa place au Comité permanent de l'industrie et de la technologie. Dans la motion qui traite des voyageurs, il est question des conséquences sur l'industrie du tourisme. Or, cela me semble assez peu pertinent pour notre comité. Par contre, on y mentionne le commerce transfrontalier. Il serait peut-être bon que je pose une question à celui qui a proposé la motion.

J'aimerais savoir s'il serait ouvert à l'idée que sa motion soit modifiée afin que, le cas échéant, nous n'abordions que le commerce transfrontalier. S'il était ouvert à cette possibilité, nous n'aurions besoin que d'une séance, et non de deux. Je lance l'idée.

Je n'accepterai pas non plus la motion telle qu'elle est maintenant. En revanche, si la modification est apportée et que nous pouvons nous concentrer sur le sujet qui concerne notre comité, je serai prêt à l'accepter.

[Traduction]

La présidente: Voulons-nous entendre M. Lewis avant de passer à M. Baldinelli pour avoir sa réponse?

M. Chris Lewis: Procédez comme vous le souhaitez, madame la présidente.

La présidente: Aimeriez-vous nous faire part de vos commentaires?

M. Chris Lewis: Je vous remercie, madame la présidente.

Je vous remercie, monsieur Baldinelli.

Je pense qu'il s'agit d'une excellente motion, et je tiens à remercier mon collègue, M. Masse. Nous nous trouvons tous les deux près de la frontière internationale la plus achalandée en Amérique du Nord, et je suis convaincu qu'il se passe la même chose à son bureau qu'au mien, madame la présidente. Nous sommes inondés de demandes venant des mêmes entreprises dont parle précisément le député du Bloc.

Il est essentiel que nous ayons deux réunions. Nous devons procéder à cette étude, honnêtement, et nous aurons besoin d'au moins deux jours pour la faire.

Je vous remercie, madame la présidente.

La présidente: Je vais céder la parole à M. Hoback, puis revenir à M. Baldinelli.

M. Randy Hoback: Madame la présidente, si vous souhaitez commencer par M. Baldinelli pour examiner la possibilité de modifier la motion, je serais curieux de voir la tournure que prendra la conversation avant de prendre la parole.

La présidente: Très bien.

Monsieur Baldinelli, allez-y.

M. Tony Baldinelli: Je vous remercie, madame la présidente. Je remercie mes collègues d'examiner la question.

J'aimerais que le secteur du tourisme continue de faire partie de la motion. C'est un secteur d'importation et d'exportation qui contribue à hauteur de 105 milliards de dollars au PIB de notre économie et qui emploie un travailleur sur dix au pays. Dans ma circonscription uniquement, on parle de retombées de 2,4 milliards de dollars en recettes touristiques. Environ 23 % des touristes sont américains, mais ils génèrent plus de 50 % des recettes. Nous ne facilitons pas assez le commerce et la circulation pour nos visiteurs américains.

Selon les données sur les visiteurs internationaux de mars 2022 de Statistique Canada, par exemple, 465 000 visiteurs sont venus des États-Unis, une hausse par rapport aux 95 000 de l'année précédente. Toutefois, si on remonte à 2019, nous avons accueilli 1,5 million de touristes américains cette année-là, la meilleure année touristique que le Canada ait connue. Destination Canada dit déjà que nous devons attendre 2025 ou 2026, à tout le moins, pour voir une reprise du tourisme. Dans ma circonscription uniquement, on parle de 40 000 personnes qui travaillent dans le secteur du tourisme et de 16 000 chambres d'hôtel. Ils ont besoin de frontières ouvertes, et en ce moment pendant la longue fin de semaine aux États-Unis, on entend parler de retards à la frontière de deux heures et demie.

J'ai reçu des résolutions du conseil de la Ville de Fort Erie et de la Ville de Niagara Falls qui réclament qu'on annule et abandonne l'application ArriveCAN. J'ai été déçu de voir qu'à un moment où on veut relancer le tourisme, le gouvernement n'y a pas consacré le moindre dollar cette année — il l'a fait pour le tourisme autochtone —, et n'y a consacré que 1 milliard de dollars l'an dernier. Encore une fois, Niagara Falls génère des recettes touristiques de 2,4 milliards de dollars, alors que le gouvernement n'a consacré que 1 milliard de dollars au secteur touristique l'an dernier.

À ma grande surprise, le gouvernement consacre 25 millions de dollars à l'application ArriveCAN. J'ai demandé au gouvernement — et je n'ai toujours pas reçu de réponse — quels sont les avantages pour la santé publique de cette application. Si l'idée est de faciliter la circulation aux passages frontaliers, les résultats sont lamentables. On entend le même son de cloche dans les aéroports, aux passages frontaliers, et de la part des représentants de l'industrie qui attendent deux heures et demie pour traverser la frontière. Cela ne devrait pas être ainsi. Le temps pour traverser la frontière devrait se calculer en secondes et non pas en minutes. Des représentants de nos deux commissions frontalières internationales nous ont dit qu'ArriveCan doit être remplacé ou amélioré.

C'est ce qui m'a incité à soumettre cette motion au Comité, madame la présidente.

● (1720)

La présidente: Je vous remercie beaucoup.

Nous revenons à M. Hoback, qui sera suivi de M. Virani.

M. Randy Hoback: Madame la présidente, je comprends les préoccupations du député du Bloc, mais le tourisme fait partie du commerce et relève donc des responsabilités du comité du commerce. Le commerce dans le secteur du tourisme fait partie de l'industrie en soi. C'est sans doute la raison pour l'inclure, mais seulement dans le cadre d'une étude plus large, ou, comme vous l'avez mentionné, quand il s'agit de ses répercussions sur le commerce. Quand les gens d'affaires ne peuvent pas traverser la frontière en raison des longues files d'attente, ou refuser de le faire parce qu'ils craignent qu'il y en ait en raison de l'application ArriveCAN, cela a des répercussions directes sur nos entreprises.

C'est ce qu'on entend souvent dire des voyageurs à l'aéroport Pearson, en particulier, mais même à celui de Montréal, Vancouver et Calgary. J'ai parlé à des gens aux États-Unis qui m'ont dit qu'ils ne viendront pas au Canada et vont attendre plus tard parce que c'est une véritable farce en ce moment. Quand ils voient l'application ArriveCAN, ils se demandent à quoi cela rime. On ne peut pas considérer cela comme acceptable. Je conviens que les gens tolèrent cela, mais c'est parce qu'ils sont obligés de l'utiliser. Ils se demandent en quoi cela contribue à aider le gouvernement à assurer la sécurité des Canadiens. L'application n'est d'aucune utilité en ce moment.

J'aimerais que l'on procède à cette étude que je considère comme importante. Si nous devons apporter quelques changements concernant le moment de la mener, nous pourrions tenir une réunion maintenant et en tenir une autre à l'automne pour évaluer ce qui s'est passé pendant l'été et savoir comment les voyages d'affaires se sont déroulés. Nous pourrions envisager cette option. Je crois qu'il est très important que ce soit notre comité qui s'en occupe.

La présidente: Monsieur Virani, allez-y.

M. Arif Virani: J'ai deux points à souligner. Premièrement, je dirais que je rejette carrément l'affirmation voulant que le gouvernement n'ait pas répondu aux besoins du secteur du tourisme et du secteur de l'hôtellerie. Le secteur du tourisme et tous ceux qui ont été touchés de plein fouet ont obtenu beaucoup d'aide pendant la pandémie, et nous continuons de les aider.

Deuxièmement, plus j'entends les arguments des députés de l'opposition officielle, plus cela vient étayer l'idée qu'il s'agit, en fait, d'une opposition idéologique à l'application ArriveCAN et aux données probantes en matière de santé publique qui la sous-tendent. Le terme « santé publique » a été utilisé par M. Baldinelli et M. Hoback, alors j'ajouterais le comité de la santé à ma liste initiale de comités compétents pour mener cette étude. La question devrait sans doute être examinée par le comité de la santé.

Vous avez maintenant, potentiellement, trois ou quatre avenues différentes pour mener une étude sur ce sujet: le comité de l'industrie, celui des transports, et comme je viens de le dire, celui de la santé. La préoccupation des députés de l'opposition officielle ici est en fait de savoir quelles sont les preuves en matière de santé publique qui justifient l'utilisation de l'application ArriveCAN. Ils devraient donc poser la question au comité de la santé, ce qui montre bien que ce n'est pas une étude qui relève de notre comité.

Je vous remercie.

La présidente: Je vous remercie beaucoup.

Comme je ne vois personne d'autre...

M. Randy Hoback: Madame la présidente, j'ai la main levée.

La présidente: Je suis désolée, monsieur Hoback.

Votre petite main se trouve à l'autre bout complètement de l'écran, alors je pensais que c'était une décoration sur le mur.

N'hésitez pas à intervenir. Monsieur Hoback, allez-y.

Nous avons M. Hoback, qui sera suivi de M. Savard-Tremblay. Le temps file, ne l'oubliez pas.

M. Randy Hoback: Je vous remercie, madame la présidente.

Encore une fois, les libéraux font de l'écoute sélective. C'est une étude qui relève de notre comité. Il peut sélectionner ce qui lui convient dans les commentaires de l'opposition. Le fait est toutefois que l'application ArriveCAN cause de graves maux de tête aux entreprises et que cela aura des répercussions sur le commerce. Nous sommes le bon comité pour examiner la question, parce que, comme M. Masse l'a dit, les comités n'arrêtent pas de se renvoyer la balle, alors personne n'examinera la question. Eh bien, il faut examiner la question et c'est très important de le faire.

• (1725)

La présidente: Monsieur Savard-Tremblay, c'est à vous.

[Français]

M. Simon-Pierre Savard-Tremblay: Pour donner suite à mon commentaire précédent, je souhaiterais proposer un amendement à la proposition.

[Traduction]

La présidente: Allez-y, s'il vous plaît.

[Français]

M. Simon-Pierre Savard-Tremblay: Je propose de biffer ce qui suit « ArriveCAN ». Je propose donc de biffer le texte à partir de « sur les voyageurs » jusqu'à « mais aussi », et de reprendre à « sur d'autres secteurs de l'économie canadienne qui en sont venus à dépendre du fonctionnement efficace [...] » Pour le reste, cela me convient.

Je propose également qu'on change « deux réunions » pour « une réunion ».

J'espère que tout le monde saisit bien ce que je veux dire et que tout le monde a accès à l'interprétation.

[Traduction]

M. Randy Hoback: Peut-on la lire avec les modifications que propose le Bloc, de façon à ce que je puisse l'entendre dans son intégralité?

La présidente: Oui, j'attends simplement que la greffière en ait une version claire pour que chacun sache sur quoi porte le vote.

La greffière du Comité (Mme Dancella Boyi): Je vous remercie, madame la présidente.

[Français]

Monsieur Savard-Tremblay, vous me corrigerez s'il manque quelque chose.

[Traduction]

La présidente: Attendez un instant, monsieur Baldinelli, juste un instant.

Pouvez-vous la lire pour que tout soit clair?

[Français]

La greffière: Je vais la lire en français:

Que, conformément à l'article 108(2) du Règlement, le Comité priorise son ordre du jour afin d'entreprendre une étude d'au moins une réunion avant l'ajournement des travaux de la Chambre pour l'été 2022 pour étudier et en apprendre davantage sur les impacts de l'application ArriveCAN sur les secteurs de l'économie canadienne qui en sont venus à dépendre du fonctionnement efficace et de la facilitation des voyages et du commerce transfrontaliers pour assurer leur reprise économique après la pandémie de la COVID-19; et que le Comité fasse rapport de ses conclusions et de ses recommandations à la Chambre.

[Traduction]

M. Brian Masse: Avec un sous-amendement à l'amendement pour qu'il y ait deux réunions, je pense qu'on aurait une motion extraordinaire.

La présidente: On réduit la durée à une réunion et on apporte quelques changements.

M. Brian Masse: Je propose donc...

La présidente: Monsieur Baldinelli, il semble que ce ne soit pas clair pour vous.

Voulez-vous qu'on reprenne le tout au début de la séance mercredi, ou êtes-vous prêt?

M. Tony Baldinelli: Non, je suis d'accord avec l'amendement pour modifier le libellé. Je préférerais toutefois avoir deux réunions au lieu d'une. Comme l'a suggéré M. Hoback, nous pourrions en tenir une avant l'ajournement d'été, et peut-être une après.

La présidente: Monsieur Masse, allez-y.

M. Brian Masse: Je demande simplement un amendement à l'amendement pour qu'on parle de deux réunions.

Si mon ami ici, qui, à mon avis, a fait une excellente proposition, considère qu'il s'agit d'un amendement favorable, nous pourrions procéder à un seul vote.

La présidente: Vous aimeriez que cela reste à deux réunions?

M. Brian Masse: Oui.

La présidente: Monsieur Savard-Tremblay parle d'une réunion.

M. Brian Masse: Oui. S'il est d'accord avec mon amendement, nous pourrions alors procéder.

M. Arif Virani: Madame la présidente, j'ai besoin d'une précision.

Je comprends l'amendement de M. Savard-Tremblay, mais pas celui de M. Masse.

La présidente: M. Masse propose un sous-amendement parce qu'il souhaite deux réunions et pas une seule.

M. Tony Baldinelli: Mais nous sommes à l'aise avec les changements apportés au libellé.

M. Arif Virani: Tout cela doit avoir lieu avant l'ajournement d'été.

M. Tony Baldinelli: Comme je l'ai mentionné, nous pouvons en discuter. Nous pourrions en avoir une avant l'ajournement d'été et l'autre après.

La présidente: Oui, je pense que c'est...

[Français]

M. Simon-Pierre Savard-Tremblay: C'est d'ailleurs pour cela que nous parlons d'au moins une réunion. Nous pouvons en tenir une maintenant et décider ce que nous ferons après. Nous pouvons au moins nous entendre sur une réunion.

[Traduction]

M. Randy Hoback: C'est vrai.

La présidente: Si nous y consacrons deux réunions, nous pourrions en avoir une maintenant, et l'autre à notre retour à l'automne.

M. Arif Virani: Oui, je rappelle simplement qu'il sera difficile de tenir deux réunions avant l'ajournement d'été.

M. Brian Masse: Je vais retirer mon amendement, très bien. Il l'avait bien la première fois.

M. Tony Baldinelli: Laissez-le alors.

La présidente: Pour que cela soit clair, parle-t-on d'une seule réunion, ou parle-t-on d'une réunion plus tard?

• (1730)

[Français]

M. Simon-Pierre Savard-Tremblay: Selon ce qui est écrit, il est question d'au moins une réunion. Nous commencerons par une réunion et nous pourrions décider ce que nous ferons par la suite.

[Traduction]

La présidente: D'accord. Est-ce clair pour la greffière?

M. Arif Virani: Nous parlons de la suggestion de M. Savard-Tremblay, qui porte sur une réunion avant l'ajournement d'été.

La présidente: Je veux simplement m'assurer que tout est clair afin que chacun sache exactement ce qu'il en est.

Pouvez-vous le dire à voix haute? Vous voulez la lire encore une fois? D'accord, allez-y.

La greffière: Je vais la lire à nouveau:

Que, conformément à l'article 108(2) du Règlement, le Comité priorise son ordre du jour afin d'entreprendre une étude d'au moins une réunion avant l'ajournement des travaux de la Chambre pour l'été 2022 pour étudier et en apprendre davantage sur les impacts de l'application ArriveCAN sur les secteurs de l'économie canadienne qui en sont venus à dépendre du fonctionnement efficace et de la facilitation des voyages et du commerce transfrontaliers pour assurer leur reprise économique après la pandémie de la COVID-19; et que le Comité fasse rapport de ses conclusions et de ses recommandations à la Chambre.

La présidente: Devrions-nous ajouter « si les ressources le permettent »? Que se passera-t-il si nous ne pouvons pas le faire?

Si vous voulez le faire, nous allons le faire même si c'est à 20 heures. Si le Comité adopte un vote...

M. Arif Virani: Je pense que ce serait un amendement logique, madame la présidente.

La présidente: Si les ressources le permettent, autrement...

M. Randy Hoback: Madame la présidente, ce qui me pose problème est que cet ajout crée une ambiguïté. Je ne pense pas que l'on puisse ajouter cet amendement. Nous voulons réaliser cette étude avant l'ajournement pour l'été. Nous allons donc devoir essayer de faire tout notre possible pour y parvenir.

Si ce n'est pas possible, ce n'est pas possible, mais je ne pense pas qu'il soit nécessaire d'ajouter ce texte dans la motion.

M. Arif Virani: Je pense que nous devrions voter sur l'ajout des mots « si les ressources le permettent ».

La présidente: Nous devons voter sur l'ajout de « si les ressources le permettent » que M. Virani a mentionné.

Vous convient-il d'adopter l'amendement proposé par M. Virani — « si les ressources le permettent »?

M. Randy Hoback: Non.

La présidente: M. Hoback, M. Baldinelli, M. Martel et M. Louis disent non.

(Le sous-amendement est adopté.)

La présidente: Nous passons à l'amendement de...

La greffière: Où voulez-vous que ces mots soient insérés dans la motion?

M. Arif Virani: Nous laissons cette décision entre vos mains compétentes, madame la greffière.

La greffière: Devrions-nous les insérer à la fin?

La présidente: Insérez-les à la fin.

Nous passons maintenant au vote sur...

La greffière: Il s'agit de l'amendement modifié de M. Savard-Tremblay.

La présidente: Il s'agit d'un amendement qui a été modifié par l'ajout de « si les ressources le permettent ». C'est exact. Vous convient-il de l'adopter?

(L'amendement modifié est adopté.)

La présidente: D'accord. Il est adopté.

Messieurs, vous avez fait un excellent travail.

M. Brian Masse: J'aimerais faire un bref rappel au Règlement?

La présidente: Nous avons maintenant la motion modifiée.

[Français]

M. Simon-Pierre Savard-Tremblay: Votons-nous sur l'amendement ou sur la motion finale telle qu'amendée?

[Traduction]

La présidente: Nous venons de voter sur votre amendement et nous allons maintenant voter sur la motion modifiée de M. Baldinelli.

Allez-y, monsieur Masse.

M. Brian Masse: Je suis convaincu, madame la présidente, que si vous pouvez trouver le temps nécessaire, vous le ferez. Je pense que vous avez très bien géré le Comité. Les ressources fournies vous donnent donc beaucoup de latitude pour ce qui est du temps et du moment où nous pouvons le faire. Je suis tout à fait disposé à faire ce travail, même si nous devons le faire en dehors des heures habituelles de réunion du Comité. Je pense que c'est important et que nous avons ici la confiance nécessaire pour le faire.

La présidente: D'accord.

Que tous ceux d'entre vous qui sont favorables à l'adoption de la motion modifiée lèvent la main.

(La motion modifiée est adoptée. ([Voir le procès-verbal]))

La présidente: D'accord.

Nous essayons d'effectuer un travail héroïque ici au cas où la motion serait adoptée. Nous demandons donc que les noms des témoins nous parviennent d'ici 16 heures, mercredi soir pour que nous puissions mettre en œuvre cette motion que nous venons d'adopter. Tous les noms des témoins pour cette étude doivent être reçus d'ici 16 heures, mercredi de cette semaine. Nous allons essayer de tenir cette séance.

D'accord?

D'accord. Merci beaucoup à tous.

• (1735)

M. Randy Hoback: Merci, madame la présidente.

La présidente: Nous allons proposer l'ajournement.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>